

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3166 - MARDI 13 MARS 2018

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Construction d'un
centre d'excellence
spécialisé à Oyo

En séjour de travail à Oyo, dans la Cuvette, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, procède, ce 13 mars, à la pose de la première pierre de construction d'un centre spécialisé dans

l'étude et le développement des énergies renouvelables au Congo. Ce projet, estimé à quinze milliards F CFA, s'inscrit dans le cadre du protocole signé entre Eni Congo et le Congo, à tra-

vers le ministère des Hydrocarbures, en vue de promouvoir la recherche et la technologie des énergies renouvelables en République du Congo et en Afrique.

Page 2

JOURNÉE FIFA

Vingt-quatre Diables rouges
pour affronter les Lycaons

À quelques jours de la rencontre Congo-Guinée Bissau en match Fifa, le 26 mars à Amiens, en France, le sélectionneur des Diables rouges a dévoilé hier, au cours d'une conférence de presse, la liste des joueurs retenus pour cette confrontation amicale.

Sébastien Migné a expliqué le choix porté sur ce groupe de vingt-quatre joueurs dans lequel figure un nouveau venu, Will Césaire Matimbou, en remplacement de Barel Mouko comme gardien de but.

« Je suis conscient de ce que Barel Mouko peut nous apporter avec son expérience notamment. Mais, il vient de signer à peine avec Daring Club Motema Pembé. Il faut lui donner le temps de prendre ses marques avec son nouveau club. », a précisé Sébastien Migné.

Page 16

GUINÉE ÉQUATORIALE

Trois personnes citées
dans le coup d'État déjoué
du 24 décembre 2017

Page 8

SINISTRE

Des pertes matérielles
dans l'incendie d'un
entrepôt à Brazzaville

Du matériel en feu crédit photo Adiac

Un incendie s'est déclaré le dimanche après-midi, au stade Marchand, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, Bacongo, ravageant au passage les entrepôts des entreprises chinoises. L'origine du feu reste encore à déterminer. On note des pertes matérielles, mais pas en vies humaines.

Page 5

CHINE

Xi Jinping abat
ses cartes

Le président Xi Jinping

L'Assemblée nationale populaire de Chine a validé, le 11 mars, l'amendement constitutionnel portant abrogation de la limitation des mandats du président de la République. Le président Xi Jinping pourrait logiquement poursuivre sa mission à la tête de l'Etat chinois au-delà de 2023.

Page 9

Éditorial

Regard

Page 2

ÉDITORIAL

Regard

Il n'est pas besoin d'avoir une loupe ou de grosses lunettes pour constater que le regard porté sur l'Afrique par le monde extérieur change de façon radicale au fil du temps. Perçu, hier, comme un continent en devenir et « pas encore entré dans l'Histoire », cet immense espace, dont le dynamisme humain n'a pas d'équivalent sur cette Terre comme en témoigne le fait qu'à échéance de trente ans il abritera le quart de l'humanité, devient l'un des principaux acteurs de l'Histoire contemporaine. Il suffit, pour le comprendre, de considérer l'attention croissante que lui portent non seulement les grandes puissances, mais aussi et surtout les géants économiques et financiers européens, asiatiques ou américains.

Ce mouvement est d'autant plus intéressant que jusqu'à présent ces mêmes géants ne voyaient dans l'Afrique qu'un réservoir de matières premières aussi riche qu'inépuisable. Ne se souciant guère d'accompagner le continent dans sa longue marche vers l'émergence, ils poursuivaient, sans le dire, la démarche des puissances coloniales qui visait à mettre en coupe réglée cet immense espace géographique sans participer réellement à l'élévation du niveau de vie des populations qui y vivaient. Appliquant sans le moindre remords la règle de l'exploitation de l'homme par l'homme qui avait creusé, dans les siècles précédents, un fossé entre les peuples riches de l'hémisphère nord et les peuples pauvres de l'hémisphère sud, ils s'enrichissaient sans le moindre complexe.

Or voici que l'Afrique devient de façon évidente l'un des principaux acteurs de la scène internationale : d'abord parce qu'elle rassemble près du tiers des pays qui se partagent le globe, ensuite parce qu'elle détient des richesses naturelles qui n'ont pas d'équivalent sur les autres continents, enfin parce que sa croissance économique est la plus forte, la plus rapide du monde. Certes, elle n'a pas encore tiré elle-même les conclusions de cet état de fait, ne s'est donc pas dotée des institutions et des mécanismes qui lui permettront demain de jouer le rôle qui lui revient naturellement dans la gouvernance mondiale, mais tout indique aujourd'hui que ce mouvement va très vite s'enclencher et que les géants dont il est ici question devront modifier leur comportement de façon radicale.

Voyons donc comment ils agiront dans les mois et les années à venir pour s'adapter au nouveau cadre qui se dessine.

Les Dépêches de Brazzaville

AGENCE CONGOLAISE DU SYSTÈME D'INFORMATION

L'absence du statut bloque le fonctionnement

Faute de nouveaux textes fondamentaux, la structure, créée en 2015 sous les cendres de l'Office congolais d'informatique (OCI), peine à accomplir les missions qui lui sont confiées par l'Etat.

Le directeur de l'établissement, François Ambendet, l'a fait remarquer en présentant l'état des lieux de l'agence, lors d'une réunion avec sa tutelle: le ministère des Finances. « C'est seulement le nom qui a changé. L'organigramme qu'on utilise est celui de l'OCI. En principe, un programme d'activités est validé lorsqu'il est approuvé par un comité de direction, ce n'est pas le cas chez nous, car nous n'en avons pas. Pour structurer nos activités, nous avons quand même élaboré un programme. », a-t-il indiqué avant de relever l'impossibilité pour son équipe de faire des projections efficaces sur une structure instable.

« Si on veut aller plus loin, il faut commencer par poser les bases. Le problème des statuts de l'Agence congolaise du système d'information (ACSI) doit être réglé. Ainsi, toutes les struc-

tures des directions voulues seront mises en place et le comité de direction jouera pleinement son rôle. », a souligné François Ambendet.

Outre la question liée aux statuts, les autres préoccupations exprimées par l'ACSI portent notamment sur : la sensibilisation aux missions de l'agence au niveau des administrations publiques; l'élaboration d'un plan de formation des agents et d'un plan de recrutement des ingénieurs de haut niveau; la certification des ingénieurs; la signature des conventions de partenariat avec les principaux fabricants mondiaux des logiciels et matériels informatiques et enfin, l'équipement de l'agence en matériel de pointe.

Dirigée par le président du comité des réformes au ministère des Finances, Henry Loundou, cette réunion s'inscrivait dans la poursuite des ateliers d'échanges

entre ce ministère en charge des régies financières et des établissements publics sous sa tutelle. L'objectif visé est l'élaboration d'un document stratégique de gestion des finances publiques.

L'ACSI a pour mission d'élaborer et mettre en œuvre des schémas appropriés des systèmes d'information adaptés au besoin spécifique de l'Etat. A cet effet, elle est chargée de mettre en œuvre la politique d'informatisation des structures de l'Etat gérant des informations confidentielles, d'assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée et la coordination des activités pour les travaux exécutés par d'autres opérateurs, d'assurer la maintenance des infrastructures et réseaux, conseiller, en cas de besoin, le gouvernement dans la mise en œuvre du processus d'informatisation des structures étatiques.

Interconnecter le ministère des Finances aux différentes régies financières et agences publiques sous sa tutelle fait aussi partie des défis de l'ACSI.

Lopelle Mboussa Gassia

ENERGIES RENOUVELABLES

Le Congo bientôt doté d'un centre d'excellence

La première pierre pour la construction de l'infrastructure sera posée, le 13 mars à Oyo, dans le département de la Cuvette, par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Le centre d'excellence d'Oyo sera spécialisé dans l'étude et le développement des énergies renouvelables et dans la diversification de la production des énergies et le développement du capital humain. L'objectif général du projet est de promouvoir l'accès à l'énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous. Il vise également à favoriser une croissance économique soutenue, partagée et durable conformément aux Objectifs 7 et 8 de Développe-

ment durable.

Spécifiquement, le projet vise à promouvoir la recherche et la technologie des énergies renouvelables en République du Congo et en Afrique; établir des institutions de recherche et renforcer les capacités institutionnelles dans le secteur de l'énergie renouvelable en République du Congo; encourager les investissements dans les technologies, les infrastructures et les services concernant les énergies renouvelables en République du Congo et en Afrique.

Notons que la construction du centre d'Excellence d'Oyo s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord-cadre sur la

valorisation du gaz et du protocole d'accord entre ENI-Congo et les ministères des Hydrocarbures, des Finances, du budget et du portefeuille public. Le dernier document a été signé le 31 décembre 2016 et le coût total du projet est estimé à trente millions de dollars américains, soit environ quinze milliards FCFA.

« Sa construction permettra de mettre en place des technologies innovantes devant supporter la recherche pour le développement durable au Congo et promouvoir le développement de l'Afrique et l'approvisionnement en énergie à travers la recherche. », indique une source proche du projet.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SANTÉ PUBLIQUE

L'hôpital général d'Oyo dispose désormais des unités de dialyse et d'angiographie

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, qui a présidé le 10 mars la cérémonie de mise en service des deux structures, y a également assisté à deux opérations médico-chirurgicales.

Spécialisé dans le traitement des grandes endémies, l'hôpital général Edith-Lucie-Bongo-Ondimba d'Oyo, dans le département de la Cuvette, s'est doté des nouveaux plateaux techniques pour le traitement des maladies réputées dangereuses et coûteuses. Ces nouvelles unités cliniques et médicotecniques sont dotées, entre autres, d'un plateau d'hémodialyse et des appareils d'angiographie numérique multifonction.

Première unité de soins spécifiques et de prise en charge de l'insuffisance rénale, l'unité d'hémodialyse a une capacité de six générateurs. L'appareil d'angiographie numérique multifonction est, quant à lui, la première unité de soins spécifiques et de prise en charge des maladies coronariennes dans un établissement de santé au Congo et dans la sous-région.

Le Dr Ghyslain Imongué, spécialiste en hémodialyse, pense que désormais, à partir de la localité d'Oyo, plusieurs patients du Congo et d'ailleurs peuvent obtenir la guérison d'une insuffisance rénale. « *L'insuffisance rénale est une maladie chronique qui affecte notamment la façon dont le corps élimine ses déchets. C'est la raison pour laquelle, en cas d'insuf-*



Le président Denis Sassou N'Guesso visitant les malades ayant subi des opérations/DR

fisance rénale, l'alimentation doit faire l'objet d'une attention particulière. Apport en sel, en sodium, en protéines, en phosphore... une alimentation adaptée et surtout équilibrée doit être mise en place pour éviter de trop solliciter les reins. », a-t-il conseillé en guise de sensibilisation à cette maladie. Selon lui, la dialyse reste le principal traitement proposé aux

insuffisants rénaux. Chaque année, près de dix mille patients y ont recours. Elle nécessite une courte intervention chirurgicale pour préparer les vaisseaux sanguins à bien supporter la filtration du sang par la machine. Concernant l'unité médicale de l'angiographie inaugurée, il s'agit, en effet, d'un examen permettant de rechercher et d'identifier la cause d'une anomalie affectant

les vaisseaux-sanguins, comme le blocage (thrombose) ou le rétrécissement (sténose) d'un vaisseau, une éventuelle malformation des vaisseaux artériels ou veineux, ou un anévrisme. L'examen repose, selon des explications, sur une technique d'imagerie médicale associant l'utilisation d'un produit contraste (colorant injecté par voie sanguine) et une radiographie aux rayons X.

C'est donc une sorte de thérapie qui a été administrée aux patients souffrant des maladies cardiaques.

Mis en service le 10 mars 2017, l'hôpital général Edith-Lucie-Bongo-Ondimba fête cette année son premier anniversaire. Cette inauguration s'inscrit dans le cadre des activités programmées pour cet événement.

Les Dépêches de Brazzaville

RELANCE DE LA SNPC

Le nouveau directeur général compte sur l'ensemble du personnel

Maixent Raoul Ominga a réuni les cadres et agents de l'entreprise, le 12 mars à Brazzaville, pour fixer les orientations à suivre.

Installé dans ses fonctions le 5 mars, le nouveau directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) hérite d'une entreprise publique en pleine reconstruction, après une longue période de crise provoquée par la chute brutale du prix du baril du pétrole. La SNPC est également pointée du doigt par les consommateurs pour sa gestion jugée « déficiente » de la distribution du carburant au niveau local.

La rencontre de prise de contact avec le personnel lui

a permis de l'inviter à avoir le feu sacré pour le bien de l'entreprise. « *Nous sommes devant une lourde responsabilité, celle de redresser la société. Cette mission n'est possible sans la collaboration de tout le personnel. La conjoncture a fait que depuis cinq ans, la SNPC n'a enregistré que des pertes.* », a déclaré Maixent Raoul Ominga.

En effet, le successeur de Jérôme Koko en a profité pour présenter à ses collaborateurs les quatre priorités nécessaires à accélérer la relance de l'entreprise. D'abord, le renforcement des capacités des ressources humaines à travers la formation. « *C'est un problème*

très important pour la SNPC. Le budget de formation sera traité au même titre que le budget d'investissement. », a-t-il martelé.

Améliorer la qualité des ressources humaines, a poursuivi le nouveau directeur général, permettra à la SNPC d'atteindre les trois autres priorités, à savoir produire et transformer le produit pétrolier ; trouver de meilleures conditions d'approvisionnement du pays en produits pétroliers afin de parer aux pénuries récurrentes de carburant et de renforcer ses performances pour qu'elle participe sensiblement au budget de l'Etat.



Le nouveau directeur général lors de son adresse au personnel de la SNPC (Adiac)

L'expert-comptable agréé Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) a affiché

également de bonnes intentions sur l'aide et l'assistance à la population riveraine. Il a promis, au cours des quatre prochaines années, de relancer les activités de la fondation SNPC, à travers la construction ou l'équipement des écoles..., l'accès à l'électricité, ainsi que d'autres œuvres sociales.

Notons que les nouveaux statuts de la SNPC fixent la durée du mandat du directeur général à quatre ans, renouvelable. Maixent Raoul Ominga appelle de tous ses vœux à une harmonie dans la diversité. « *Faisons en sorte que la SNPC soit une société nationale et non une société de clans* », a-t-il conclu.

Fiacre Kombo

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES

Appel d'Offres National n° : AON F01/22 – 11 – 2017/IDA53020 - CG
PASSATION DES MARCHES A BON DE COMMANDE ET A PRIX UNITAIRE

Pour la fourniture de vêtements de travail, de chaussures de sécurité et d'équipements de protection individuelle des apprenants dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE)

i) Le nom des soumissionnaires ayant déposé des offres et le total des prix unitaires lus publiquement

Identification du soumissionnaire			Total des prix unitaires par lot (lu publiquement)		Modifications ou commentaires
Nom	Ville	Pays	Monnaie	Montant (HT)	
SOMADIF	Brazzaville	Congo	F.CFA	Lot 1 : 36 000 Lot 2 : 212 000 Lot 3 : 90 000 Lot 4 : 232 000	A fourni les échantillons du lot n°1, lot n°3. Pour le lot n°2, la société SOMADIF n'a pas fourni l'échantillon concernant la blouse Bugatti. Pour le lot n°4, la société SOMADIF n'a pas fourni l'échantillon concernant la toile de laine. Les prix sont HT et TTC
ASTI	Pointe Noire	Congo	F.CFA	Lot 1 : 80 000 Lot 2 : 182 800 Lot 3 : 105 500 Lot 4 : 461 890	A fourni tous les échantillons exigés dans le dossier d'appel d'offres. Les prix sont hors taxes.
URI BOUTIQUE	Brazzaville	Congo	F.CFA	Lot 1 : 34 000 Lot 2 : 126 000 Lot 3 : 80 000 Lot 4 : 453 560	A fourni les échantillons du lot n°1 et du lot n°3. N'a pas fourni les échantillons du lot n°2. Pas des échantillons pour le lot n°4. A l'ouverture des plis, les établissements URI BOUTIQUE avait donné les prix en détail. Ils n'avaient pas fait la somme des prix unitaires. Pour la sous-commission était obligé de faire la somme pour une meilleure comparaison des prix.
LGM	Brazzaville	Congo	F.CFA	Lot 1 : 50 000 Lot 2 : 134 000 Lot 3 : 54 000	A fourni les échantillons du lot n°1, du lot n°2, du lot n°3. Pour le lot n°4, la société LGM n'a pas fourni

				Lot 4 : 235 000	l'échantillon concernant la toile de laine Les prix sont HT et TTC
CBM	Pointe Noire	Congo	F.CFA	Lot 1 : 50 000 Lot 3 : 82 000 Lot 4 : 210 000	A fourni les échantillons du lot n°1, du lot n°3 et du lot n°4 Les prix sont HT et TTC

ii) le nom des soumissionnaires et les prix des offres ayant été évaluées

Soumissionnaire	Désignation des lots	Total des prix unitaire corrigé/rabais inclus par lot	Ajouts pour omission	Total des prix unitaire par lot
SOMADIF	Lot1	42 804	0	42 804
	Lot 3	107 000	0	107 000
ASTI	Lot 2	182 800	34 549,20	217 349,20
	Lot 3	105 500	19 939,50	125 439,50
	Lot 4	461 890	87 297,21	549 187,21
URI BOUTIQUE	Lot 3	80 000	15 120	95 120
LGM	Lot 2	159 328	0	159 328
	Lot 3	64 206	0	64 206
CBM	Lot1	59 450	0	59 450
	Lot 3	97 498	0	97 498
	Lot 4	249 690	0	249 690

iii) le nom des soumissionnaires dont l'offre a été rejetée et les motifs de leur rejet

Pour le lot 1 :

Soumissionnaire	Motifs de rejet	Spécifications techniques exigées dans le DAO
ASTI	Veste en 100% coton type Bugatti de 300 gr/m ² à bouton Pantalon 65% polyester et 35% coton à bouton	Veste en 100% coton type Bugatti de 300 gr/m ² à pressions Pantalon en 100% coton type Bugatti de 300 gr/m ² à pressions
URI BOUTIQUE	Veste 65% polyester et 35% coton. Pantalon 65% polyester et 35% coton	Veste en 100% coton type Bugatti de 300 gr/m ² à pressions Pantalon en 100% coton type Bugatti de 300 gr/m ² à pressions
LGM	Veste 100% coton type Bugatti de 300 gr/m ² à bouton Pantalon 100% coton type Bugatti de 300 gr/m ² à bouton	Veste en 100% coton type Bugatti de 300 gr/m ² à pressions Pantalon en 100% coton type Bugatti de 300 gr/m ² à pressions

Pour le lot n°2 :

Soumissionnaire	Motifs de rejet	Spécifications techniques exigées dans le DAO
SOMADIF	Veste cuisine blanche 65% polyester et 35% coton	Veste cuisine blanche 100% coton :
	Calot 65% polyester et 35% coton	Calot 100% coton
	Pas d'échantillon dans son offre.	Blouses (blouses 100% coton de type Bugatti de 240gr/m ² minimum à pressions
ASTI	Veste cuisine blanche 65% polyester et 35% coton	Veste cuisine blanche 100% coton :
	Calot 65% polyester et 35% coton	Calot 100% coton
	Torchon 65% polyester et 35% coton	Torchon 100% coton
URI BOUTIQUE	Pas d'échantillon	Veste cuisine blanche 100% coton :
	Pas d'échantillon	Tablier valet blanc 100% coton
	Pas d'échantillon	Tour de cou 100% coton
	Pas d'échantillon	Calot 100% coton
	Pas d'échantillon	Torchon 100% coton
	Pas d'échantillon	Blouses (blouses 100% coton de type Bugatti de 240gr/m ² minimum à pressions)
	Pas d'échantillon	Blouses blanches 100% coton
	Pas d'échantillon	Liteau blanc

Pour le lot n°4 :

Soumissionnaire	Motifs de rejet	Spécifications techniques exigées dans le DAO
SOMADIF	Pas d'échantillon	Toile de laine
LGM	Pas d'échantillon	Toile de laine
URI BOUTIQUE	Pas d'échantillon	Lunettes de protection soudeur
	Pas d'échantillon	Tablier en cuir pour soudeur
	Pas d'échantillon	Masque à souder
	Pas d'échantillon	Gants de protection contre la chaleur
	Pas d'échantillon	Gants à souder
	Pas d'échantillon	Gants à meuler
	Pas d'échantillon	Bouchon d'oreille pour soudeur :
	Pas d'échantillon	Cagoule de soudure
	Pas d'échantillon	Toile de laine

iv) données sur le marché attribué

Pour le lot n°1 :

Libellé	Données sur le marché attribué			
Soumissionnaire	SOMADIF			
Montant (F.CFA)	N°	Désignation	Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC
		1	Veste en 100% coton type Bugatti de 300 gr/m ² à pressions	18 000
	2	Pantalon en 100% coton type Bugatti	18 000	21 402

Durée du marché	de 300 gr/m ² à pressions	12 mois
Résumé de la portée du marché	Le principe est celui d'un marché à bons de commande. Il s'agit de marchés dans lesquels l'UGP/PDCE entend, sans spécification de quantité ou de valeur, confier au/aux titulaire (s) mieux classé (s) la fourniture des biens au fur et à mesure de ses besoins. Le marché est conclu à prix unitaire fermes et valables pour une année. Seules les quantités réellement livrées seront facturées en application des tarifs fixés sur le bordereau de prix unitaires. Les prestations faisant l'objet de chaque bon de commande devront être livrées dans le (s) délai(s) indiqués sur le bon de commande	

Pour le lot n°2 :

Libellé	Données sur le marché attribué				
Soumissionnaire	LGM				
Montant (F.CFA)	N°	Désignation	Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC	
		1	Veste cuisine blanche 100% coton :	43 000	51 127
		2	Tablier valet blanc 100% coton :	12 000	14 268
		3	Tour de cou 100% coton	7 000	8 323
		4	Calot 100% coton	4 500	5 351
		5	Torchon 100% coton	2 500	2 973
		6	Blouses (blouses 100% coton de type Bugatti de 240gr/m ² minimum à pressions	29 500	35 076
		7	Blouses blanches 100% coton	29 500	35 076
	8	Liteau blanc :	6 000	7 134	

Durée du marché	12 mois
Résumé de la portée du marché	Le principe est celui d'un marché à bons de commande. Il s'agit de marchés dans lesquels l'UGP/PDCE entend, sans spécification de quantité ou de valeur, confier au/aux titulaire (s) mieux classé (s) la fourniture des biens au fur et à mesure de ses besoins. Le marché est conclu à prix unitaire fermes et valables pour une année. Seules les quantités réellement livrées seront facturées en application des tarifs fixés sur le bordereau de prix unitaires. Les prestations faisant l'objet de chaque bon de commande devront être livrées dans le (s) délai(s) indiqués sur le bon de commande

Pour le lot n°3 :

Libellé	Données sur le marché attribué			
Soumissionnaire	LGM			
Montant (F.CFA)	N°	Désignation	Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC
		1	Chaussures de sécurité de cuir pleine fleur de finition de couleur noire	30 000
	2	Botte	24 000	28 536

Durée du marché	12 mois
Résumé de la portée du marché	Le principe est celui d'un marché à bons de commande. Il s'agit de marchés dans lesquels l'UGP/PDCE entend, sans spécification de quantité ou de valeur, confier au/aux titulaire (s) mieux classé (s) la fourniture des biens au fur et à mesure de ses besoins. Le marché est conclu à prix unitaire fermes et valables pour une année. Seules

SINISTRE

Un entrepôt de matériaux de construction prend feu à Brazzaville

L'incendie s'est déclaré le dimanche 11 mars en fin d'après-midi au stade Marchand où quelques entreprises chinoises stockent matériels et matériaux. Pas de perte en vies humaines, juste quelques dégâts matériels.

C'est à quelques mètres du terrain de football, transformé en celui de rugby où s'entraîne désormais l'équipe nationale de la discipline, que l'incendie s'est déclaré avant de se propager jusqu'à l'entrepôt brûlant les tas de pneus qui ont davantage activé les flammes.

Les équipes de football amateur, qui n'ont pas pu poursuivre leurs rencontres, ont alerté les sapeurs-pompiers. Aux prises avec les flammes, ceux-ci ont réussi de garder intact le parking. Certains véhicules, en panne selon les témoins, ont été touchés par l'incendie, dont personne n'a pu connaître l'origine. « Pendant le match, on a constaté la montée des flammes.



Une vue de l'entrepôt (Adiac)

Rominique Makaya

L'arbitre a arrêté la partie. Sur l'origine du feu, nous ne pouvons pas vous dire grand-chose », a déclaré Ro-

zelin Mvoula. Du côté des responsables chinois étonnés, personne n'a dit mot par méconnaissance de la provenance et les causes de cet incendie. Ils ont eux-mêmes été alertés par les joueurs sur l'aire de jeu de l'autre côté du stade Marchand. Selon d'autres témoins, ce stade est devenu un lieu de refuge par excellence des bandits de tout genre. Ils y consomment des stupéfiants de jour comme de nuit sans faire de dégâts.

Pourtant, à en croire les mêmes témoins, ces bandits seraient à l'origine de cet incendie, mais ils n'ont pas pu les identifier, même les sportifs, les policiers ou les gendarmes qui sont arrivés sur les lieux pour constater. La sécurité autour mérite d'être renforcée.

(SUITE ET FIN)

Appel d'Offres National n° : AON F01/22 – 11 – 2017/IDA53020 -CG PASSATION DES MARCHES A BON DE COMMANDE ET A PRIX UNITAIRE

Pour la fourniture de vêtements de travail, de chaussures de sécurité et d'équipements de protection individuelle des apprenants dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE)

les quantités réellement livrées seront facturées en application des tarifs fixés sur le bordereau de prix unitaires. Les prestations faisant l'objet de chaque bon de commande devront être livrées dans le (s) délai(s) indiqués sur le bon de commande				
Pour le lot n°4 :				
Libellé	Données sur le marché attribué			
Soumissionnaire	CBM			
Montant (F.CFA)	N°	Désignation	Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC
	1	Gants contre le risque mécanique	6 000	7 134
	2	Masque anti poussières	10 000	11 890
	3	Lunettes de protection en plastique	2 000	2 378
	4	Lunettes de protection soudeur	5 000	5 945
	5	Casque de protection	20 000	23 780
	6	Tablier en cuir pour soudeur	20 000	23 780
	7	Masque à souder	25 000	29 725
	8	Gants de protection contre la chaleur	6 000	7 134
	9	Gants à souder	6 000	7 134
	10	Gants à meuler	20 000	23 780
	11	Bouchon d'oreille pour soudeur	25 000	29 725
	12	Cagoule de soudeur	25 000	29 725
13	Toile de laine :	40 000	47 600	
Durée du marché	12 mois			
Résumé de la portée du marché	Le principe est celui d'un marché à bons de commande. Il s'agit de marchés dans lesquels l'UGP/PDCE entend, sans spécification de quantité ou de valeur, confier au/aux titulaire (s) mieux classé (s) la fourniture des biens au fur et à mesure de ses besoins. Le marché est conclu à prix unitaire fermes et valables pour une année. Seules les quantités réellement livrées seront facturées en application des tarifs fixés sur le bordereau de prix unitaires. Les prestations faisant l'objet de chaque bon de commande devront être livrées dans le (s) délai(s) indiqués sur le bon de commande			

Le Coordonnateur du PDCE

OKOMBI Auxence Léonard

AVIS DE RECRUTEMENT



Les Dépêches de Brazzaville recherche les vendeuses et vendeurs ambulants, dynamiques et motivés.

Les personnes intéressées sont priées de se présenter le vendredi 30 mars 2018 à 10h00, avec leur pièce d'identité au siège social des Dépêches de Brazzaville, sis au n°84 boulevard Denis-Sassou - N'Guesso (Mpila) Brazzaville, République du Congo.

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

INTERVIEW

Jean-Martin Bauer : « Le PAM utilise actuellement un modèle mixte d'alimentation scolaire »

Dans le souci d'étendre le programme des cantines scolaires à l'échelle nationale, le Programme alimentaire mondial (PAM) et le ministère en charge de l'Enseignement de base ont organisé, les 6 et 7 mars, un forum national sur l'alimentation scolaire. Représentant de cette agence onusienne au Congo, Jean Martin-Bauer tire les leçons de cette première rencontre du genre dans le pays.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Après deux jours de travaux, le premier forum national sur l'alimentation scolaire est arrivé à son terme. Quelles leçons peut-on tirer de cette rencontre ?

Jean Martin-Bauer (J.M.B.) : Nous avons organisé ce forum afin de mettre sur la même table les parties prenantes concernées par la Politique nationale d'alimentation scolaire (PNAS) et de débattre des questions importantes liées à son opérationnalisation. C'est une politique qui a été adoptée en 2016. Pour nous, il s'agit de trouver les voies et moyens d'atteindre son objectif qui est celui de mettre dans chaque école, une cantine scolaire approvisionnée par la production locale.

L.D.B. : Les Etats-Unis ont récemment signé une convention avec l'Etat congolais pour le financement du programme des cantines scolaires sur une période de cinq ans. Votre agence a été choisie pour exécuter ce programme d'un montant de quinze milliards F CFA. Cette somme

vous permettra-t-elle d'atteindre toutes les écoles du pays ?

J.M.B. : Ce qui est important, c'est que les fonds soient effectivement décaissés pour permettre aux différents acteurs impliqués de jouer leur rôle (ministère et partenaires). L'hypothèse c'est le décaissement effectif de ces fonds. Nous avons parlé de la nécessité de revoir le modèle financier des cantines scolaires car ces dernières années, il a été très difficile pour la cantine scolaire congolaise de fonctionner à cause d'une irrégularité pour le décaissement des fonds. Donc, nous avons essayé de voir comment le secteur privé pouvait apporter sa contribution ; comment réduire les coûts de la cantine scolaire congolaise en s'appuyant davantage sur les produits locaux qui sont moins cher par rapport à ceux importés.

Il s'impose à ce stade la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de la PNAS. Nous en sommes tous conscients et espérons que cette rencontre aura été le point de départ d'un nouvel élan de cette politique en faveur de la scolarisation et de la réussite



Jean-Martin Bauer/Adiac

scolaire des enfants congolais.

L.D.B. : Actuellement, le programme ne couvre que six départements sur les douze que compte le pays. Quelles sont vos perspectives ?

J.M.B. : La question de la couverture géographique est importante car elle est liée à celle des financements. S'il y a le décaissement effectif des ressources nécessaires, si nous arrivons à trouver le modèle

financier, il serait possible de couvrir les douze départements du pays. Mais à l'heure actuelle, c'est un défi. Selon la PNAS, ce sont les six cent mille enfants du secteur primaire qui devraient être couverts par le programme d'alimentation scolaire d'ici à l'horizon 2025. Nous en sommes loin actuellement et avons discuté ces derniers jours sur les voies et moyens d'y arriver. Et nous pensons que c'est possible et nous devons nous doter des solutions. Nous conti-

nuons à travailler ensemble comme aujourd'hui dans les années à venir.

L.D.B. : Qu'est-ce que le Congo peut attendre du PAM concrètement ?

J.M.B. : Concrètement, vous allez voir que le modèle du PAM dans le pays va changer. Pendant de nombreuses années, nous avons souvent importé des aliments dans le pays, nous travaillons maintenant à l'introduction de la composante locale dans les repas que consomment les enfants à l'école. Nous sommes très fiers d'avoir commencé cela il y a quelques mois avec l'utilisation du haricot acheté auprès des petits producteurs de la Bouenza. Nous avons acheté six tonnes à Lou-dima, nous comptons en acheter une vingtaine au niveau de Boko-Songho.

Nous avons actuellement un modèle mixte d'alimentation scolaire qui allie une composante importée à cette production locale. Pour nous, l'enjeu c'est d'augmenter progressivement la proportion d'aliments qui est achetée sur le marché congolais dans la composition des repas dans les cantines scolaires pour arriver à une cantine scolaire où l'essentiel de l'alimentation est produit ici au Congo.

Propos recueillis par Parfait Wilfried Douniama

CANTINES SCOLAIRES

Nécessité d'introduire une composante locale

Réunis récemment à Brazzaville à l'occasion du premier forum national sur l'alimentation scolaire, les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre de ce programme au Congo ont formulé plusieurs recommandations.

Les assises ont été placées sur le thème « Stimuler les ressources nationales et promouvoir la production locale pour la pérennisation des cantines scolaires au Congo ». Elles ont mis, autour d'une même table, les parties prenantes concernées par la Politique nationale d'alimentation scolaire. Ainsi, les participants ont suivi deux communications, à savoir le « Programme d'alimentation scolaire au Congo avec l'appui du Programme alimentaire mondial » et le « Diagnostic des cinq piliers du Saber pour le Congo ».

Après ces échanges, les participants se sont regroupés en panel où ils ont débattu du « Financement durable

du programme d'alimentation scolaire » et de la « Production locale et mécanisme d'approvisionnement du programme d'alimentation scolaire ». Le dernier panel a échangé sur « La participation communautaire, pérennisation du programme d'alimentation scolaire ».

Des recommandations

À l'issue des travaux, une série de recommandations a été formulée. Il s'agit, entre autres, de renforcer la synergie gouvernementale en tenant compte du caractère transversal de la problématique de l'alimentation scolaire ; financer de manière régulière le programme d'alimentation

scolaire par le gouvernement ; alléger et/ou diligenter les procédures de décaissement des fonds du gouvernement ; valoriser les produits locaux. Les participants ont également recommandé d'assurer la couverture nationale en cantines scolaires ; d'impliquer tous les acteurs dans la gestion des cantines scolaires ; de former tous les acteurs impliqués dans la gestion des cantines scolaires ; d'affecter les enseignants en nombre suffisant ; de limiter la mobilité des enseignants-gestionnaires des cantines scolaires. Pour la bonne exécution du programme, les différents acteurs devraient également systématiser le suivi-évaluation des cantines scolaires ; diligenter le fonctionnement de la direction de l'alimentation scolaire ; élaborer les guides



Une cantine scolaire dans la Likouala/Adiac
arachides enrichis en fer et en moringa ; la promotion de la pratique d'hygiène et d'assainissement ainsi que l'installation et/ou la réhabilitation des points d'eau potable et l'équipement des écoles en bacs à ordures.

P.W.D.

BRÈVES

AFRIQUE DU SUD

Le président sud-africain et dirigeant de l'ANC au pouvoir, Cyril Ramaphosa, a mené, le 11 mars, une offensive de charme à l'égard de l'opposant radical, Julius Malema, pour le convaincre de réintégrer le parti dont il avait été exclu en 2012. Après son exclusion du Congrès national africain (ANC), il crée les Combattants pour la liberté économie (EFF), désormais troisième en nombre de députés à l'Assemblée nationale. Devenu le chef de l'opposition de gauche radicale, Julius Malema a affiché ses ambitions présidentielles. Pendant des années, les EFF ont vivement critiqué l'ancien président Jacob Zuma et son gouvernement, accusés d'incompétence et de corruption. Julius Malema a pour sa part exclu jusqu'à présent de réintégrer l'ANC dont il avait dirigé le puissant mouvement de jeunesse.

LIBYE

Le groupe jihadiste Etat islamique (EI) a revendiqué, le 10 mars, un attentat suicide perpétré la veille dans l'est de la Libye contre les forces du maréchal Khalifa Haftar, homme fort de l'est du pays. L'attaque a été menée par un kamikaze contre un poste de contrôle près de la ville d'Ajdabiya (840 km à l'est de Tripoli). D'après l'organe de propagande jihadiste, « plusieurs » membres des forces loyales au maréchal Haftar ont été tués. Une source au sein des forces loyales à Haftar avait seulement fait état de trois blessés, dont deux Soudanais. La Libye est déchirée par des luttes de pouvoir et minée par une insécurité chronique ayant favorisé l'émergence de l'EI depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011.

CENTRAFRIQUE

Le Gabon a annoncé le retrait de ses 450 Casques bleus en République centrafricaine, après vingt et un ans de présence dans le pays. Le départ de ces Casques bleus ne sera effectif qu'au mois de juin, lors de la prochaine rotation des troupes, mais c'est un coup dur pour la Minusca, déjà plombée par les affaires d'abus sexuels et le climat d'insécurité en Centrafrique. L'ONU peine à convaincre de nouveaux pays à participer à la mission et pourrait vite se retrouver en déficit de troupes. Officiellement, Libreville justifie ce retrait par les progrès réalisés vers la paix en Centrafrique. Officieusement, les troupes gabonaises ont été impliquées dans une série de scandales sexuels, depuis le déploiement de la Minusca, en 2014. Un haut responsable de l'ONU évoque aussi un « manque d'équipement » et assure regretter la décision des autorités gabonaises.

TCHAD

Dans le cadre de sa tournée en Afrique, le secrétaire d'Etat américain, Rex Tillerson, est arrivé le 12 mars au Tchad. Cette première visite du chef de la diplomatie américaine dans ce pays intervient au moment où les relations diplomatiques entre les deux Etats ne sont pas au beau fixe. Accusé de délivrer des passeports à des non-ressortissants du pays, le Tchad fait partie des sept Etats dont les citoyens ne peuvent obtenir de visa pour entrer sur le territoire américain. Aussi, en novembre dernier, la justice américaine avait cité le président Déby dans une affaire de corruption avec deux autres personnalités africaines. Rex Tillerson abordera ces questions et bien d'autres préoccupations avec le président tchadien. Les avis des citoyens sont partagés sur cette visite.

BENIN

Le Bénin lance un nouveau Programme national d'alimentation scolaire intégrée (Pnasi) en vue d'améliorer le taux de scolarisation. Ce programme vise à promouvoir la scolarisation des enfants et leur maintien dans le système éducatif, en particulier les filles. Il devra contribuer à terme à l'atteinte de l'Objectif de développement durable. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement béninois a décidé de débloquer 27,2 milliards de francs CFA en vue de relancer les cantines scolaires gouvernementales pendant la période allant de 2017 à 2022, au profit de 351 109 écoliers des douze départements du pays répartis dans 1579 écoles publiques des localités les plus déshéritées du Bénin. Le pays compte actuellement quatre programmes de cantines scolaires financés par différents acteurs et couvrant 36% des écoles primaires publiques et 30% des écoliers.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

RELIGION

Conférence-débat sur la vie de Joseph Diangienda Kuntima

Dans le cadre des festivités marquant le centenaire de la naissance du premier chef spirituel de l'Eglise kimbanguiste, qui sera célébré le 22 mars à Kamba, en RDC, l'Union de la jeunesse et le Cercle des étudiants de cette confession religieuse ont organisé, le 10 mars à Brazzaville, une rencontre sur sa vie.



Les participants/Adiac

Au total, trois communications ont été développées au cours de l'échange qui s'est déroulé dans la salle de conférences de la préfecture de Brazzaville, en présence de plusieurs fidèles de l'Eglise kimbanguiste. En effet, des évocations ont été faites sur l'œuvre et la vie du troisième fils de Simon Kimbangu, né le 22 mars 1918 à Nkamba et décédé en 1992. Cette causerie-débat a été placée sur le thème : « Quelle jeunesse pour le développement intégral de l'homme à la lumière des enseignements de son éminence Joseph Diangienda Kuntima ».

Développant le sous-thème : « Joseph Diangienda Kuntima et la jeunesse kimbanguiste », Jean Bassadissa a indiqué que chez les Kimbanguistes, les chefs spirituels ne meurent jamais. Selon la foi kimbanguiste, Diangienda représente la troisième personnalité

de la trinité. « Le kimbanguisme prône la théologie du symbolisme, c'est-à-dire le signifié et le signifiant. Simon Kimbangu, qui est leur père, était venu pour représenter la troisième personnalité de la trinité. Donc, tout ce que nous faisons émane de l'inspiration. Nous sommes dans la fièvre du centenaire, d'ici à quelques jours, papa Diangienda va renaître spirituellement. », a-t-il soutenu.

Le Pr Gadet Michel Dzondo a, quant à lui, exposé sur le sous-thème : « Joseph Diangienda Kuntima, véritable paradigme ». Pour lui, le premier père spirituel de l'Eglise kimbanguiste a enseigné aux jeunes le goût de l'effort et leur a appris à avoir la tête haute, de ne rien devoir à personne. « Avec

des travaux multiples au sein de l'église, des ouvriers se sont formés sur le tas. Il a imprimé à la jeunesse kimbanguiste le goût de l'effort, de l'entrepreneuriat plus que celui du salariat. Il nous a enseigné un canal de communication propre. Il nous expliquait que dans toutes les fonctions, il faut mettre Dieu devant, laisser un espace vide qui est en fait occupé par le Saint-Esprit, le guide et le consolateur, révélateur des choses cachées. », a-t-il expliqué.

L'autre communication se rapportant au « modèle du développement du monde par Joseph Diangienda Kuntima », a été présentée par le Dr Florent Nsiloumouanga.

Parfait Wilfried Douniama

DÉPARTEMENT DU POOL

Le retour au Mbongui contribue au changement de la jeunesse

Le vicaire de la paroisse Saint-Benoit de Nganga Lingolo, le père Elois Manima, a invité le 11 mars, les jeunes du Pool à réfléchir, prendre conscience sur leur passé en vue de projeter l'avenir.

L'invité a été fait lors d'une messe d'action de grâce en la paroisse Saint-Charles de Dzoumouna, dans le district de Goma Tsé-Tsé. Elle s'inscrivait dans le cadre du soutien et la bénédiction de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités dans le département du Pool, demandée par l'Association des jeunes ressortissants du Pool (AJRP), que dirige Didier Clotaire Boutsindi. Dans son homélie, le prêtre a rapproché les événements du Pool à l'histoire de la bible qui parle du peuple Israël devenu infidèle à Dieu et exilé en Babylone. L'histoire a été tirée du livre de 2 Chroniques 36 :14 à 16 et aux épîtres de Jean 3 : 14-21, Ephésien 2 : 4-10, etc.

Selon le vicaire, la population du Pool doit demander pardon pour implorer la miséricorde de Dieu. De la même manière que Dieu a aimé les autres peuples, il aimerait également celui du Pool, a-t-il déclaré. A cet effet, les jeunes du Pool doivent repartir au mbongui (l'arbre à palabre) pour puiser un comportement digne qui honore celui qui a



Le père Elois Manima célébrant la messe (Adiac)

l'amour infini. « Il ne suffit pas d'errer çà et là en donnant des vivres et bien autres dons à l'homme du Pool car il a besoin d'une véritable paix. Les hostilités ne doivent plus se répéter dans le département du Pool malgré que l'ennemi de l'homme du Pool c'est l'homme du Pool lui-même. », a-t-il déclaré, avant d'ajouter : « Tout citoyen congolais doit savoir que nous sommes indivisibles comme le signifie notre devise : Unité-Travail-Progrès ».

Le directeur de cabinet du sous-préfet de Goma Tsé-Tsé, Alphonse Monekéné, a indiqué que la notion de la paix rappelée par le vicaire est très capitale dans le département du Pool. « C'est l'homme de ce département qui détruit le Pool. La jeunesse ne doit pas être errante, elle doit préserver la paix en vue du développement de ce département. », a-t-il dit.

Outre les jeunes, les parents doivent

aussi continuer à conscientiser les enfants en les ramenant dans le bon chemin, a-t-il estimé.

Le président de l'AJRP, Didier Clotaire Boutsindi, a appelé au changement de comportement pour mettre un terme à cette appellation de « déplacé du Pool ». Déplorant les actes de violence qu'a connus ce département, il a indiqué : « Ce n'est pas normal qu'un département signe deux fois le même accord. Nous ne voulons plus de ces actes dans le département du Pool. Ce n'est pas bien que la population habite dans les églises là où les hommes prient le créateur de toute chose. L'homme du Pool doit changer sa mentalité en adoptant le comportement des autres enfants du reste des départements du Congo ».

Notons que cette messe d'action de grâce a été animée par la chorale Tsiamina de Dzoumouna.

Lydie Gisèle Oko

GUINÉE ÉQUATORIALE

La justice désigne les exécutants du coup d'État manqué

Un Français, un Tchadien et un Centrafricain ont été cités dans la tentative de « putsch » que Malabo a affirmé avoir déjoué en fin décembre.

Les commanditaires sont des « Equato-guinéens » qui « ont contacté et contracté à Paris un citoyen français, Dominique Calas, à qui ils ont donné une avance de 500 000 euros ». », a affirmé David Nguema Obiang, procureur général de Guinée équatoriale, lors d'une conférence de presse retransmise par la télévision d'Etat TVGE. Ce Français a ensuite fait appel à « un général tchadien, Mahamat Kodo Bani, chef de l'opération, et un militaire centrafricain, Ahmed Diallo. », a ajouté le procureur. Le 10 janvier, le ministre équato-guinéen des Affaires étrangères, Agapito Mba Mokuy, avait affirmé que la tentative de « coup d'Etat » du 24 décembre avait « été organisée sur le territoire français », excluant cependant toute implication des autorités françaises. Le 3 janvier, la Guinée équatoriale avait annoncé avoir déjoué un « coup d'Etat » en affirmant que le 24 décembre, un groupe de mercenaires étrangers avait voulu attaquer le chef de l'Etat, Tédoro Obiang Nguema. Le président se trouvait à ce moment-là dans sa résidence de Koete Mongomo, située au carrefour des trois frontières entre Guinée équatoriale, Gabon et Cameroun.

Le Tchadien Mahamat Kodo Bani avait été arrêté à Douala fin 2017 et désigné comme le « cerveau » de l'opération par des sources camerounaises. Il avait été présenté comme un ancien général de l'armée tchadienne et ex-membre des services de sécurité du président Idriss Déby Itno, déclenchant la colère de N'Djamena qui avait très vite démenti cette information.

Ni Dominique Calas, ni Ahmed Diallo n'avaient jusqu'à lors été cités dans cette affaire. « Les mercenaires arrêtés sur le territoire équato-guinéen, ainsi que les commanditaires sont détenus dans les centres pénitentiaires de Guinée équatoriale. », a affirmé le procureur général, sans en préciser le nombre. Il a ajouté que le parquet avait déposé plainte, le 6 février, au tribunal de Bata pour terrorisme, trahison et détention d'armes et munitions.

La Guinée équatoriale a connu une histoire agitée de coups et tentatives de coups d'Etat depuis son indépendance de l'Espagne en 1968.

Josiane Mambou Loukoula

CENTRAFRIQUE

L'OIF s'implique pour renforcer la démocratie

Bangui abritera une rencontre de haut niveau parrainée par l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), sur le thème « Les relations entre le pouvoir exécutif et le législatif en Centrafrique ».

Depuis le retour à l'ordre constitutionnel marqué par l'élection de Faustin Archange Touadera, l'OIF s'implique dans le renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance. Cette rencontre attendue cette semaine intervient dans un contexte de tension entre Faustin Archange Touadera et Abdou Karim Meckassoua sur fond d'accusation de coup d'Etat par le premier. Selon Meckassoua, la rencontre vise à harmoniser les relations entre les deux institutions. C'est une « une mission importante qui vient d'Europe, d'Afrique, pour essayer de partager les expériences sur l'articulation entre le travail de l'exécutif et du législatif et comment aller ensemble. », a-t-il dit.

Entre-temps, un préalable politique s'impose : la nouvelle ligne politique que les deux personnalités doivent désormais clarifier pour aller plus loin. Après deux ans du contrôle sans partage de l'Assemblée nationale, Abdou Karim Meckassoua se voit désormais entouré de ses adversaires et pas des moindres. Jean Symphorien Mapenzi, qui militait pour sa destitution, n'est qu'une partie visible de l'iceberg avec derrière lui un front redoutable contre son groupe parlementaire, notamment le « Chemin de l'Espérance ».

L'intervention de l'OIF est très attendue et vient à point nommé pour aider la démocratie centrafricaine à renforcer ses acquis.

J.M.L.

DÉVELOPPEMENT

L'Afrique va bénéficier de 44 milliards d'euros de l'UE à l'horizon 2020

L'Union européenne (UE) compte injecter 44 milliards d'euros pour le développement de l'Afrique. Un tiers des Investissements directs étrangers (IDE) en Afrique provient des pays membres de l'UE. Ce financement sera affecté au développement des infrastructures et au soutien aux PME/PMI en vue d'accéder au crédit. Parallèlement, l'UE va également contribuer à hauteur de 31 milliards d'euros sous forme d'aide au développement. Il s'agit de financer de façon innovante des projets en Afrique et dans le voisinage méridional et oriental de l'UE. Ce plan répond aux réformes de la politique européenne d'aide au développement et de coopération et de lutte contre la crise migratoire. Les modalités de mise en oeuvre en partenariat avec les pays bénéficiaires et les critères d'évaluation des résultats n'ont pas été communiqués.

Noël Ndong

ONU

Le mandat du chef des opérations de paix prolongé jusqu'en 2020

Le Français Jean-Pierre Lacroix, dont le contrat en tant que chef du département des opérations de maintien de la paix arrivait prochainement à expiration, restera à son poste jusqu'en 2020, a-t-on appris de source onusienne.

Agé des 57 ans, Jean-Pierre Lacroix avait été nommé, en février 2017, par le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, pour un an. En sa qualité de secrétaire général adjoint de l'ONU pour les opérations de paix, il est responsable actuellement d'environ 106.000 militaires, policiers et civils, issus de 124 pays et déployés dans quinze opérations de paix à travers le monde.

Parmi ses priorités, le chef du dé-

partement des opérations de paix est engagé dans plusieurs réformes structurelles lancées depuis un an par Antonio Guterres, notamment pour rendre son département et les Casques bleus plus performants. Malgré cela, plusieurs de ces opérations souffrent d'un manque d'effectifs (Centrafrique), d'un manque de personnel féminin, de troupes ne répondant pas aux normes de l'ONU ou dépourvues d'un équipement adéquat (Mali, République démocratique du Congo...).

Tout comme le poste de secrétaire général adjoint pour les opérations de paix, celui de secrétaire général adjoint chargé des Affaires politiques fait également partie des fonctions les plus prestigieuses aux Nations unies. Actuellement,

les Affaires politiques sont gérées par l'Américain Jeffrey Feltman, qui devrait quitter ses fonctions après plusieurs années à New York. L'intéressé avait été prolongé d'un an par Antonio Guterres lors de son arrivée au secrétariat de l'ONU en janvier 2017. Par tradition, le poste revient aux Etats-Unis, premier contributeur financier à l'organisation internationale.

Avant d'être nommé comme chef des opérations de paix de l'ONU, Jean-Pierre Lacroix avait été ambassadeur en Suède. Il avait aussi occupé divers postes à Washington, à l'ONU et au ministère français des Affaires étrangères à Paris, notamment comme directeur pour les Nations unies et les organisations internationales.

Nestor N'Gampoula

ZIMBABWE

Le peuple redoute le retour Robert Mugabe en politique

Très discret depuis sa démission forcée en novembre dernier, l'ex-président zimbabwéen, Robert Mugabe, vient de déclencher un vent de panique au sein du parti au pouvoir en posant aux côtés de l'ancien général, Ambrose Mutinhiri, candidat de l'opposition à la présidentielle de 2018, qui a démissionné du même parti.

Après sa démission de la Zanu-PF, l'ancien général avait créé discrètement dans la foulée de la chute de Robert Mugabe le 21 novembre, une nouvelle formation politique dénommée Front national patriotique (NFP). Et en annonçant la démission d'Ambrose Mutinhiri, son parti a placé la photo des deux hommes en haut du communiqué de presse, ce qui a fait l'effet d'une bombe au sein de la Zanu-PF, que Robert Mugabe dirigeait encore jusqu'à mi-novembre.

Réagissant à ce retour inopiné de Robert Mugabe en politique, la

Ligue des jeunes de la Zanu-PF organise des marches de protestation à Harare au cours desquelles elle scande « A bas Mugabe ». Le nouveau chef de l'Etat, Emmerson Mnangagwa, actuel patron de la Zanu-PF et candidat à la présidentielle a également réagi, reconnaissant qu'il y avait « un problème avec l'ancien président ». « On voit, dans les médias, différentes conjectures sur les activités de Robert Mugabe, nous ne savons pas si cela relève de la réalité ou pas, mais c'est un sujet sur lequel nous nous penchons », a-t-il fait savoir.

Certains analystes estiment que la photo des deux hommes conforte l'idée que la famille Mugabe est bien derrière le projet du NFP de présenter un candidat à la présidentielle contre la Zanu-PF. De plus, depuis la démission, début mars, d'Ambrose Mutinhiri de la Zanu-PF et l'annonce de sa candidature à la présidentielle, de

profondes divisions sont déjà perceptibles au sein du parti au pouvoir et l'on redoute mêmes des tentatives destinées à obtenir le soutien de la très influente armée. Commentant le climat qui prévaut actuellement dans le pays, Brian Korogo, l'un des analystes de la situation au Zimbabwe, a dit qu'Emmerson Mnangagwa « a toutes les raisons d'être mal à l'aise ». « C'est la panique en coulisses, en particulier à la Zanu-PF ». « La Zanu-PF doit maintenant gérer l'incertitude de savoir qui est de son côté et qui ne l'est pas (...). Il y a une lutte pour obtenir la légitimité parmi les plus hauts responsables militaires à la retraite. », a-t-il souligné.

Rappelons que c'est sous la pression des militaires, de la rue et de son propre parti, la Zanu-PF, que Robert Mugabe avait dû renoncer au pouvoir le 21 novembre, après trente-sept ans, à la tête du pays.

N.N'G.



Nous recherchons pour notre hôtel un Agent d'Accueil et Commercial junior (H / F)

Agent d'Accueil bilingue H/F (Anglais / Français)	Agent Commercial Junior bilingue H/F (Anglais / Français)
<p>Profil recherché</p> <ul style="list-style-type: none"> BTS en Hôtellerie /Gestion commerciale Age : 26 ans Maxi Qualités requises : Bonne présentation physique, bonne élocution, dynamisme, force de persuasion. <p>Critères de l'annonce pour le poste</p> <p>Métier : Hôtellerie, Gestion commerciale, Communication.</p> <p>Région : Pointe Noire</p> <p>Ville : Pointe Noire</p> <p>Niveau d'expérience : Minimum 1 an</p> <p>Niveau d'études : BAC+2</p> <p>Dossiers à fournir</p> <ul style="list-style-type: none"> CV + Photo format identité Lettre de motivation 	<p>Profil recherché</p> <ul style="list-style-type: none"> BTS/Licence en commerce et Marketing Age : 30 ans Maxi Qualités requises : Bonne présentation physique, bonne élocution, dynamisme, force de persuasion. <p>Critères de l'annonce pour le poste</p> <p>Métier : Commercial, Vente, Marketing</p> <p>Région : Pointe Noire</p> <p>Ville : Pointe Noire</p> <p>Niveau d'expérience : Minimum 2 ans</p> <p>Niveau d'études : BAC+2/BAC+3</p> <p>Dossiers à fournir</p> <ul style="list-style-type: none"> CV + Photo format identité Lettre de motivation

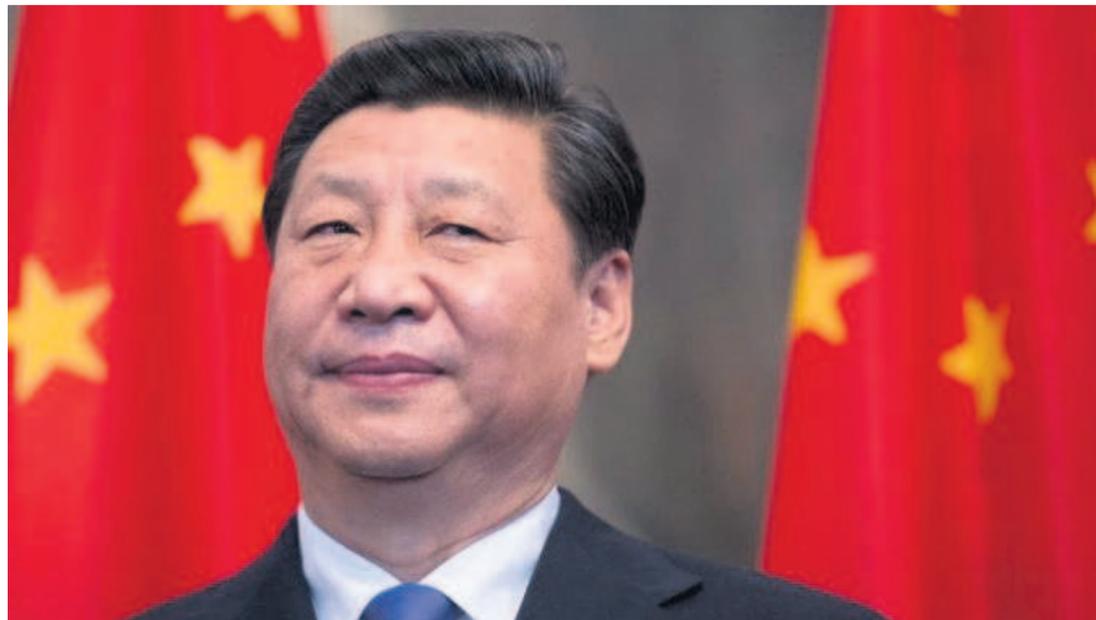
Merci de nous faire parvenir votre demande par email à l'adresse suivante rhmayombe.arenahotel@gmail.com

CHINE

Xi Jinping va devenir président à vie

Alors que de nombreux observateurs croyaient que la Chine allait s'ouvrir à la libéralisation politique, lorsque Xi Jinping est arrivé à la tête du pays en 2012, le dirigeant chinois vient de déjouer tous les pronostics comme en témoigne le vote de la suppression des mandats présidentiels effectué, le 11 février par le Parlement du pays.

Avec ce vote quasi-unanime abolissant la limite de deux mandats présidentiels retenue précédemment par la Constitution, Xi Jinping deviendra donc président à vie. Cette limite constitutionnelle de deux mandats présidentiels de cinq ans empêchait le retour au pouvoir de l'actuel président. Or Xi Jinping, 64 ans, aurait dû normalement céder le pouvoir en 2023. Après le vote de quelque trois mille députés, l'actuel président chinois est désormais libre de se présenter autant de fois qu'il le souhaite. Il doit être reconduit dans les prochains jours par le Parlement pour son deuxième mandat.



Le président Xi Jinping (DR)

Commentant la décision du Parlement chinois, Kerry Brown, sinologue au King's College, a dit : « Mais Xi le réformateur était une chimère (...), une construction imaginaire qui n'allait jamais se concrétiser », ajoutant que pareille illusion avait aussi entouré Hu Jintao, son prédécesseur.

Pour sa part, le sinologue, Willy Lam, de l'Université chinoise de Hong Kong, a déclaré : « Le vote unanime des députés ne veut pas dire que la plupart des Chinois soutiennent ce retour à l'ancien régime impérial. Cela montre simplement que qu'ils se rendent compte que le risque de

s'opposer à Xi Jinping est trop élevé ».

Nombreux sont des observateurs qui pensent que Xi Jinping s'était bel et bien préparé pour demeurer au sommet de l'Etat autant qu'il le souhaite. La suppression des mandats présidentiels va faire de lui le plus puissant dirigeant de la Chine

populaire depuis son fondateur, Mao Tséoung, même si beaucoup de gens ne s'attendaient à un tel scénario et prêtaient plutôt des sympathies libérales à Xi Jinping. En faisant valoir la limite de mandats, les parlementaires chinois ont assuré que cela était nécessaire, puisque « Xi Jinping avait besoin de temps pour parachever ses réformes et sa campagne anti-corruption ». Mais Fei-Ling Wang, experte au Georgia Institute of Technology, aux Etats-Unis, a averti que si le vote du Parlement « représente une garantie de continuité pour certains, il y aura aussi des contrecoups et des désillusions, en Chine comme à l'étranger; chez les libéraux tout comme chez les optimistes favorables au régime ». David Kelly, chercheur du cabinet China Policy, basé dans la capitale chinoise a, quant à lui, affirmé que la suppression de la limitation de mandats présidentiels « est une sorte de coup d'Etat », même s'il « reste difficile d'en expliquer les motivations exactes ».

Nestor N'Gampoula

CONCOURS DE LECTURE DU SAINT CORAN

Tahirou Dabo représentera le Congo à Dubaï

Le jeune musulman congolais, vainqueur du test organisé le 11 mars à Brazzaville sur la maîtrise de la langue arabe, affrontera les jeunes musulmans d'autres pays au mois de ramadan à l'occasion de la 22e édition de la compétition.

Le concours de lecture du saint Coran, organisé par le ministère des Affaires religieuses de Dubaï, rassemble chaque année les délégués de plus de cent cinquante pays à travers le monde. Il regroupe les jeunes musulmans âgés de moins de 22 ans et fait partie intégrante de la promotion du Coran, de l'Islam et de la langue arabe. De manière pratique et devant un comité de jury, ces jeunes psalmodient le saint Coran. Les jurys et les membres du secrétariat sont tenus à veiller sur la prononciation des mots, la tonalité, le respect de la ponctuation, la manière de psalmodier les écritures saintes et la maîtrise par cœur des sourates. Un candidat est retenu dans chaque pays par le ministère des Affaires religieuses de Dubaï. Au Congo, Tahirou Dabo est sorti vainqueur du concours de lecture du saint Coran auquel ont participé, le 11 mars à Brazzaville, quinze jeunes musulmans. Ce dernier ira, à Dubaï, concourir avec les jeunes musulmans d'autres pays pendant le mois de ramadan.

Cette séance de présélection, qui s'est déroulée en présence des diplomates des pays arabes à Brazzaville, a été l'occasion pour El Hadj Youssouf Ngolo, représentant du conseil supérieur islamique du Congo (Csic), d'encourager les jeunes musulmans à la performance.

« Que le meilleur d'entre vous soit celui qui a appris le Coran et qui l'enseigne. Ce livre renseigne sur l'économie, le droit, l'archéologie et la géographie. Nous encourageons les pères de famille à exhorter leurs enfants à comprendre le Coran et à pratiquer ses conseils bienveillants. »

« Que le meilleur d'entre vous soit celui qui a appris le Coran et qui l'enseigne. Ce livre renseigne sur l'économie, le droit, l'archéologie et la géographie. Nous encourageons les pères de famille à exhorter leurs enfants à comprendre le Coran et à pratiquer ses conseils bienveillants. »

Nous encourageons les pères de famille à exhorter leurs enfants à comprendre le Coran et à pratiquer ses conseils bienveillants. », a indiqué El Hadj Youssouf Ngolo. Révélé au prophète Mahomet vers les années 1439 après Jésus-Christ, le Coran, livre sacré des musulmans, est écrit en langue arabe. Outre sa promotion, l'arabe a un nombre de locuteurs estimé en plusieurs millions de personnes au sein du monde arabe et de la diaspora.

Fortuné Ibara

FRANCE

Rougier Afrique International en redressement judiciaire

La holding du négociant français en bois tropicaux, Rougier SA, a été placée lundi par la justice française en procédure de sauvegarde et sa branche Afrique International en redressement judiciaire.

La procédure de sauvegarde est plus légère que le redressement : elle implique que l'entreprise a des difficultés financières mais sans être en cessation de paiements. En revanche, un redressement judiciaire signifie que l'entreprise ne peut plus faire face à ses paiements mais qu'une solution (un « redressement ») est possible. Saisi du dépôt de bilan de l'entreprise le 2 mars, le tribunal de commerce de Poitiers (centre de la France) a fixé au 18 mai une audience sur le maintien d'une période d'observation pour Rougier Afrique International (RAI), qui emploie en Afrique l'essentiel des trois mille salariés du groupe. D'ici là, un rapport devra établir si les capacités financières de l'entreprise permettent une poursuite d'activité.

Au cours de la même audience de

mai, le tribunal examinera le sort de Rougier SA, en vue de statuer sur le renouvellement de la période d'observation, l'arrêt du plan, le prononcé du redressement ou la liquidation, sur la base de la liste des créanciers, dettes, contrats recueillis.

Entre-temps, les dirigeants de Rougier SA devront déposer, quinze jours avant l'audience, un projet de plan s'il existe une possibilité sérieuse d'être sauvegardée. Le tribunal a fixé dans un premier temps au 12 mars 2019 la fin de la période d'observation, pour la procédure de sauvegarde, comme pour le redressement judiciaire. La décision du tribunal est conforme aux demandes faites par le groupe lors de l'audience devant le tribunal le 9 mars. Le directeur général, Francis Rougier, récemment rappelé pour tenter de réorganiser la société.

Il s'était montré prudemment optimiste, affirmant que le groupe allait « perdurer », mais en réduisant « son ampleur » en Afrique. Le patron avait alors expliqué que Rougier SA faisait face à des

« difficultés persistantes au Cameroun », évoquant notamment l'ensablement du port de Douala qui a « profondément perturbé les activités des filiales camerounaise, congolaise et centrafricaine ».

« Cette situation a provoqué des tensions de trésorerie persistantes, accentuées par le retard des remboursements des crédits de TVA des filiales opérationnelles africaines », avait-il ajouté. Fin 2016, Rougier supportait une créance de huit millions d'euros de TVA non remboursée par le seul Cameroun, et de 15,6 millions d'euros en incluant les créances du Congo et du Gabon.

La cotation des titres du groupe, qui a accusé en 2016 une perte nette de 6,3 millions d'euros, avait été suspendue à sa demande le 27 février.

Le chiffre d'affaires 2017 affichait une baisse de 7,5% sur les 149,4 millions d'euros de 2016.

Rougier possède six usines de sciage en Afrique : trois au Gabon (à Mevang, Ivindo, et Mbouma), deux au Cameroun, (à Djoum et Mbang) et une depuis peu en République centrafricaine (à Moualé) ainsi qu'une usine de déroulage de contreplaqué au Gabon. Il exploite au total 2,3 millions d'hectares de forêts.

La famille Rougier possède 60% du capital, celle d'Eric-Bastien Ballouhey 4,2%, les salariés 2,1%, et le flottant en bourse s'élève à quelque 32,7% avec 1% d'auto-contrôle.

AFP



AVIS DE VENTE D'IMMEUBLE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Maître Jean Didier BIDIE, Huissier de Justice, Commissaire priseur, informe le public qu'il sera procédé à l'adjudication d'un immeuble appartenant à Monsieur IBARA Roch Thierry, sur les diligences de la Banque Postale du Congo, ayant pour conseil, Maître Prosper MABASSI contre la société INVESTIT SARL.

Une propriété immobilière, objet du titre foncier n°31392, située à Brazzaville, au n°05, rue Kouyous, Ouenzé, Brazzaville, cadastré section P8, bloc-parcelle 13, d'une superficie de 224,93m².

Le prix de l'adjudication est fixé à 160.000.000 FCFA ;

Jour : vendredi 23 mars 2017 à 8 heures 00

Lieu : Etude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire, sise résidence de la Plaine, 1er étage, marché de la plaine, BP : 2927, Centre-ville, Brazzaville ;

Pour tout renseignement s'adresser à :

-Maître Jean Prosper MABASSI, Avocat à la Cour, cabinet sis immeuble SOPROGI, Avenue de la Patte d'oie, face ENAM, Appartement J3315, B.P 1737, Brazzaville, Tél. : 22 611 86 92 ;

-Maître Jean Didier BIDIE, Huissier de Justice, commissaire Priseur près la Cour d'Appel de Brazzaville, Titulaire d'un Office sis au n°990 ter, Avenue des trois Martyrs à côté du cinéma ABC - Plateau des 15ans, Moungali, Brazzaville, Tél. : 05 551 34 43 ;

L'HUISSIER DE JUSTICE



L'HUISSIER DE JUSTICE

NÉCROLOGIE

La famille, la veuve Makouangou née Bima Makaya Louise et les enfants Makouangou (Alain. Thécia. Tonv. Vanessa et Mack-Mack)



ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, oncle, père et époux, Antoine Makouangou (colonel de Police à la retraite), survenu le 2 mars à l'hôpital central des Armées-Pierre-Mobengo à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au N°29 de la rue Antoine Makouangou, au quartier Kombé à Madibou.

L'inhumation aura lieu le mercredi 14 mars au cimetière familial de Kombé.



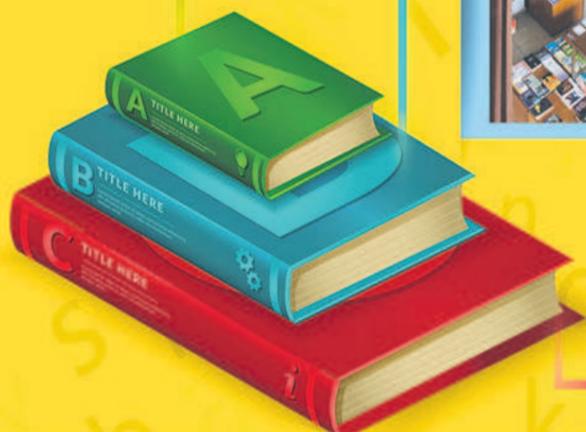
LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE**
(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



 Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 28e journée, 4e division, groupe Sud-Ouest

Le TSV Steindbach inflige une cuisante défaite au Röchling Völklingen (7-0). Sans Ruddy Mpassi.

Allemagne, 25e journée, 4e division, groupe Ouest

Westfalia Rhynern prend 3 points à Bonner (1-2). Sans Exaucé Andzouana, absent.

Angleterre, 37e journée, 2e division

Aston Villa corrige Wolverhampton (4-1). Sans Christopher Samba.

Ipswich Town est tenu en échec par Sheffield United (0-0). Sans Christ Goteni.

Angleterre, 37e journée, 3e division

Grosse défaite de Blackpool à Blackburn (0-3). Sans Christoffer Mafoumbi, resté sur le banc.

Angleterre, 37e journée, 4e division

Accrington l'emporte à Luton Town (2-1). Offrande Zanzala est resté sur le banc, puisqu'aucun changement n'a été opéré par son entraîneur.

Swindon Town coule à pic face à Cheltenham Town (0-3). Sans Amine Linganzi, absent.

Bulgarie, 25e journée, 1e division

En déplacement chez le Ludogorets Razgrad, le Chernomorets Varna chute 1-3. Avec Hugo Konongo titulaire sur le flanc gauche de la défense. Sur le premier but adverse, il est mystifié par le duo Wanderson-Marcelinho (8e). Pris de vitesse sur le 2-0 par Marcelinho (14e), il est à l'origine de la réduction du score de son équipe avec son centre au deuxième poteau pour Kiki (32e). Mais c'est encore de son côté qu'arrive le troisième des locaux (41e).

Allemagne, 25e journée, 4e division, groupe Nord-Est

Neustrelitz, avec Flodyn Baloki titulaire, partage les points avec la réserve du Herta Berlin (1-1).

Allemagne, 26e journée, 4e division, groupe Nord

Francky Sembolo, remplacé à la 72e, et le BSV Rehden prennent le point du nul chez le Germania Eggestorf (1-1).

Allemagne, 26e journée, 5e division, groupe Rheinland

Titulaire et averti à la 29e, Godmer Mabouba est remplacé à la pause lors de la défaite de l'Eintracht Trier face à Saar Saarbrücken (1-3).

Allemagne, 23e journée, 5e division, groupe Nord-Ouest

Lichtenberg et Kiminou Mayoungou, titulaire, balaient Staken (5-1)

Belgique, 30e et dernière journée de la saison régulière, 1re division



Passeur décisif, mais impliqué sur les 3 buts adverses, Hugo Konongo retrouve le haut niveau avec le Chernomorets (DR)

Anderlecht remporte un précieux succès dans la douleur, avec deux expulsions aux 3e et 81e face à Anwerp (2-1). Remplaçant, Sylvain Ganvoula, entré à la 72e, a marqué le but de la victoire à la 77e sur penalty. Son 3e but de la saison. Pour célébrer son retour annoncé en sélection ?

Zulte-Waregem et Marvin Baudry, averti à la 84e, l'emportent à Lokeren (2-0).

Courtrai bat le Sporting Charleroi de Francis N'Ganga, titulaire, sur le score de 2-0.

C'est donc Anderlecht qui s'adjuge la deuxième place devant les Zèbres. Les deux équipes disputeront les play-offs 1.

Tandis que Zulte-Waregem participera aux play-offs 1.

Italie, 28e journée, 1re division
Cagliari mène deux fois au score, mais se fait rejoindre à la 95e par la Lazio (2-2 score final). Avec Senna Miangué titulaire sur la gauche d'une défense à cinq. Son très bon centre amène l'ouverture du score à la 25e. La 4e titularisation de la saison du jeune international Espoirs belge.

Chypre, 2e journée des play-down, 1re division
Doxa chute lourdement sur ses



Ganvoula a inscrit le but de la victoire des Mauves contre Anwerp (DR) 70 minutes lors du succès des

terres face au Nea Salamis (2-6). Remplaçant Rahavi Kifoueti est entré à la pause alors que le score était d'un but partout.

Deuxième succès de rang pour l'Alki Oroklini de Bernard Itoua, titulaire. Ils battent l'Olympiakos (3-1).

Espagne, 28e journée, 1re division

Entré à la 75e, en lieu et place du Sénégalais Ndiaye, Merveil Ndockyt ne peut empêcher la défaite de Getafe face à Levante (0-1). Un but encaissé à

la 79e. Onzième avec 36 points, le club de la banlieue madrilène conserve une avance de 12 longueurs sur la zone rouge.

Israël, 26e et dernière journée de la saison régulière, 1re division
Revers à domicile pour le Bnei Yehuda de Mavis Tchibota face au Maccabi Netanya (0-1). Sans conséquence pour le Congolais, titulaire, et son équipe, déjà assurés de jouer les play-offs. Ils finissent à la 6e place avec 7 points d'avance sur le 7e et premier barragiste.

Pays-Bas, 24e journée, 4e division

De retour de blessure, David Sambissa a joué

Jong Twente sur le terrain de l'ACV Assen (3-1).

Portugal, 28e journée, 2e division

Le Sporting Covilha fait match nul 2-2 à Arouca. Avec Gaïus Makouta titulaire.

Slovaquie, 1e journée des play-offs, 1re division

Le DAC Dunajska Streda est sans pitié pour Ruzomberok (3-0). Avec Yves Pambou titulaire. Auteur de la meilleure saison de son histoire, le DAC est 2e du classement à 9 points du leader.

Turquie, 22e journée, 1re division

Sivasspor est tenu en échec par Kasimpasa (2-2). Associé devant la défense à Arslan, Delvin Ndinga a joué tout le match. Contrairement à Thievy Bifouma, aligné à droite et remplacé à la 61e.

Remplaçant face à son ancien club, Dzon Delarge est entré à la 67e lors de la défaite de Bursaspor sur le terrain d'Osmanlispor (1-2).

Turquie, 27e journée, 2e division

Umraniyespor bat Manisaspor (2-1) Sans Christ Bakaki.

France, 25e journée, 3e division
Blessé, Bradley Mazikou a été remplacé à la pause lors de la défaite de Dunkerque à Concarneau (1-2).

Sans Randi Goteni, resté sur le banc, Béziers bat Pau 2-0.

Grenoble et Fernand Mayembo, titulaire, sont tenus en échec par Consolat (0-0).

Laval bat Cholet (2-0). Davel Mayela est entré à la 57e. A la même minute, Kévin Mondziaou Zinga, repris in extremis par la défense à la 50e, était remplacé.

Invaincus depuis 5 matches, mais restant sur une série de 3 nuls, les Grenoblois restés en tête n'ont plus qu'un point d'avance sur le deuxième, Rodez. Laval prend la 3e place et pousse Béziers sur la marche suivante. Cholet, à la peine en 2018, recule à la 7e place.

Egalement au ralenti, Dunkerque est 14e, à l'égalité de points avec le premier non reléguable, Avranches, pourtant exempt ce week-end. Le maintien est à portée de crampons pour le club de Blanstel Koussalouka.

France, 29e journée, 2e division
Samedi le Paris FC a renoué avec la victoire, face à Sochaux (2-0), après un coup de mou (1 nul et 2 revers). Remplaçant, après une douleur à la cheville, Dylan Saint-Louis est entré à la 67e.

Le Havre, sans Bevic Moussiti Oko et Alan Dzabana, non convoqués, bat Clermont (2-1). Châteauroux coule à Reims (0-4). Sans Yann Mabella, absent du groupe.

Sans Exaucé Ngassaki, non convoqué, Brest prend les 3 points à Auxerre (2-1).

Nancy, avec Tobias Badila titulaire à gauche, mais sans Ryan Bidounga, met fin à une série de 4 défaites en battant le Gazélec Ajaccio (1-0). Relégué sur le banc, Dylan Bahamboula est entré à la 83e.

Kévin Koubemba et Bourg-en-Bresse se déplacent à Lens lundi soir.

Camille Delourme

APPELS À L'APPLICATION DE L'ACCORD DE LA SAINT-SYLVESTRE

Le satisfécit du Comité laïc de coordination !

La structure catholique a relevé, le 12 mars à Kinshasa, dix victoires engrangées par la population congolaise à l'issue de ses dernières manifestations, appelant à nouveau à d'autres actions en vue de mener la vision de liberté, d'indépendance et d'autodétermination des Congolais jusqu'au bout.

Dans un appel à la population congolaise du 12 mars, le Comité laïc de coordination (CLC) a fait une évaluation des trois marches organisées dans le pays. « Au terme des trois grandes actions organisées par le Comité laïc de coordination (marches du 31 décembre 2017, 21 janvier et 25 février 2018) faisons tous ensemble, croyants, hommes et femmes de bonne volonté, au pays et dans la diaspora, un arrêt pour évaluer ensemble ces petites victoires qui constituent le principal acquis de ces manifestations. », écrit le CLC dans son appel.

Pour amener cette vision jusqu'au bout, les laïcs catholiques ont encore appelé la population congolaise à participer massivement à d'autres actions prévues pour les prochains jours. Il s'agit de la participation à la messe de morts des martyrs du 25 février 2018, le 16 mars à 10 h à la cathédrale Notre-Dame-du-Congo; la sonnerie des cloches, tous les jeudis à 21 h dans toutes les paroisses de Kinshasa et des provinces, accompagnée des sifflets, klaxons et autres bruits de casseroles ; la poursuite assidue des formations à la non-violence évangélique active dans les différentes paroisses de Kinshasa et de l'intérieur du pays; l'organisation des prières, sermons et autres prêches de réarmement spirituel pour continuer à porter la croix, passage obligé vers la résurrection de la nation congolaise; ainsi que les actions diplomatiques en direction de nombreux partenaires de la RDC avec l'aide des Congolais de la diaspora.

Le satisfécit du CLC en dix points

A en croire le CLC, la première victoire de

la population est celle sur sa propre peur. « Oui, il nous a fallu braver nos peurs individuelles et communes pour nous mettre debout et crier haut et fort que nous n'acceptons plus ce mode de gestion inhumain que le régime imposait à toute notre nation. », a fait savoir le CLC, ajoutant que la deuxième victoire, c'est « d'avoir transféré la peur dans le camp des dirigeants politiques, militaires, policiers et autres agents des services de sécurité ». Les manifestations de cette peur, a souligné le CLC, sont nombreuses avant, pendant et après chaque manifestation. Comme preuve de cette peur, le CLC a cité notamment la panique dès l'annonce d'une marche; l'organisation de réunions multiples et coûteuses pour contrecarrer les manifestations pacifiques; l'approvisionnement en arme létale, gaz lacrymogènes et autres balles; la mobilisation des communicateurs de la majorité qui, souvent, ne savent pas par où prendre les organisateurs des marches; les menaces officielles avec, pour la première fois dans le pays, des mandats de justice pour de simples organisateurs de marches pacifiques; l'érection des barrières pour intimider la population ; les tracasseries et autres confiscations de téléphones mobiles de jour comme de nuit; la profanation des lieux de cultes et visites impromptues des résidences des prêtres, religieux, religieuses et laïcs; humiliations, arrestations arbitraires, empiètement d'emporter les corps des victimes pour cacher leurs forfaitures, etc. La troisième victoire, selon le CLC, c'est d'avoir révélé l'existence des divisions au sein du pouvoir en place. Alors que la quatrième est d'avoir mis à nu un régime dictatorial qui s'acharnait à se cacher derrière une démocratie de façade. « Aujourd'hui, à bout de souffle, ce régime va jusqu'à instrumentaliser nos jeunes à qui, vingt ans durant, il n'a offert ni maison, ni école, ni soins de santé, ni nourriture, ni emploi et pire ni culture, ni valeurs, ni avenir », a relevé le CLC. La cinquième victoire, ce sont les lignes qui bougent sur le plan poli-



Des Kinois, lors de la marche du 21 janvier 2018/Adiac

tique pendant que la sixième est l'adhésion des Congolaises et Congolais à la mobilisation du CLC.

La septième victoire, note le CLC, est cette église debout dont les bergers sont constamment à l'écoute de la misère du peuple et prennent la décision de l'accompagner dans la matérialisation de son être prophétique. La huitième est l'espérance têtue qui continue à « nous mobiliser et à refuser les nombreuses manipulations et autres tentatives de nous démobiliser ou de nous diviser ». L'avant dernière victoire ce sont, à en croire le CLC, ces héros de la démocratie. « Ils ont un nom, un visage, un âge. Ils sont morts ; ils sont vivants ; enterrés en cachette ou non ; dans des tombes connues ou inconnues; avec une croix portant le nom de chacun ou pas. Ils continueront à nous exiger une participation citoyenne rigoureuse et désormais active pour éviter de retomber dans une dictature nouvelle coûteuse

en vies humaines. La démocratie pour laquelle ils ont marché et pour laquelle ils ont donné leur vie est celle qui repose sur les valeurs d'égalité, de participation, de liberté et de justice », a souligné le CLC pour qui la dixième victoire est le rêve commun partagé aujourd'hui comme celui des enfants d'Israël qui, sous la conduite de Moïse, se dirigeaient vers la Terre Promise. « Cette terre promise pour nous est celle de la liberté et de l'indépendance réelle et non fictive. Une liberté qui nous permettra de choisir nous-mêmes nos dirigeants, de mettre en place une économie de communion et de solidarité au service de notre bien-être à tous, de développer des idées et des pensées propres à nous qui seront à la base d'une nouvelle manière d'agir et de vivre ensemble. Cette terre promise pour nous est celle de la démocratie véritable et non d'une démocratie de façade. », a insisté le CLC.

Lucien Dianzenza

ENTREPRISES

Malaise social à l'Ogefrem

Le vice-Premier ministre et ministre des Transports a décidé de réintégrer la dizaine d'agents et cadres pourtant licenciés régulièrement pour détournement, en violation des dispositions statutaires et conventionnelles de l'entreprise au grand désenchantement des syndicalistes qui ont appelé à un arrêt de travail le 12 mars.

La tension a été perceptible lundi à l'Office de gestion du fret multimodal (Ogefrem). Le ban syndical a décrété un arrêt brusque de travail largement suivi par le personnel. Autour du siège de l'entreprise, des travailleurs visiblement peu intéressés à reprendre le service discutaient par petits groupes, commentant l'initiative des syndicalistes. Renseignements pris, il en découle qu'une décision maladroite du vice-Premier ministre et ministre des Transports serait à la base de cette déconvenue. José Makila aurait, d'après les syndicalistes, poussé l'outrecuidance en dé-



Le personnel en grève

cidant de réintégrer au sein de l'entreprise une kyrielle d'agents et cadres pourtant licenciés régulièrement.

Le come back de ces membres du personnel honnis par leurs pairs pour s'être illustrés par le détournement d'une somme de près de trois millions de dollars n'a pas enchanté plus d'un. Le fait pour le conseil d'administration

d'avoir réinscrit leurs dossiers à l'ordre du jour de ses travaux dans l'optique de les blanchir le met en porte-à-faux vis-à-vis de l'intersyndicale. Pour cette dernière, les dossiers disciplinaires de ces agents véreux étant déjà clôturés et la tutelle ayant validé la décision de leur licenciement prise par le conseil d'administration entre le 6 et le 7 novembre,

il n'était plus question de rouvrir le dossier. Il s'agit là ni plus ni moins d'un revirement que les syndicalistes disent ne pas comprendre d'autant plus que la procédure avait été respectée scrupuleusement : commission disciplinaire, rapport au conseil d'administration et décision de cet organe pour les cadres de commandement. Bien plus, les

aveux contenus dans les procès verbaux d'auditions confirment les griefs à charge des travailleurs incriminés.

Ce que réfute le ministre José Makila pour qui il y aurait eu vice de forme dans la procédure de licenciement et ce, dans la quasi totalité des dossiers examinés. Et d'ajouter que l'instruction qui a conduit à ces congédiements a été complaisante à l'égard de certains travailleurs. S'appuyant sur les conclusions d'un rapport circonstancié établi par le conseil d'administration après examen des recours des agents et cadres de cette entreprise, le ministre s'en tient à sa décision qui, dans son entendement, est sans appel. Entre-temps, le malaise social ne cesse de se corser à l'Ogefrem où les syndicalistes soutenus par une masse importante du personnel remettent en cause la décision du ministre jugée illégale et en violation des dispositions statutaires et conventionnelles de l'Office.

Alain Diasso

MORTALITÉ INFANTILE

Des interventions à haut impact pour lutter contre la malnutrition

L'allaitement exclusif jusqu'à l'âge de six mois, la consultation prénatale pour la femme enceinte, l'alimentation du nourrisson, dormir sous la moustiquaire imprégnée, la consultation préscolaire sont autant d'actions à promouvoir pour combattre la maladie.

Citée parmi les principales causes de mortalité infantile en RDC à coté notamment du paludisme, la malnutrition constitue une véritable menace quant à la croissance et au développement de l'enfant. Selon des récentes données, l'Unicef estime qu'en 2017, six millions d'enfants de moins de 5 ans dans le pays ont souffert de la malnutrition chronique ou retard de croissance. Parmi lesquels 1,9 million atteints de la malnutrition aiguë sévère et 1,5 million de la malnutrition aiguë modérée.

Malgré les statistiques alarmantes sur cette maladie, il est possible de la prévenir par des interventions à haut impact et à faible coût. Au cours d'un entretien avec Le Courrier de Kinshasa, le Dr Toussaint Tusuku, du Programme national de nutrition (Pronanut), et le Dr Annie Mitelesi de l'Unicef, ont expliqué les bienfaits de ces interventions sur la santé de l'enfant.

Les interventions à haut impact dans le domaine de la nutrition, commente le Dr Tusuku, sont celles qui ont fait des preuves. « Ce sont des interventions pour lesquelles on a eu le temps de mener des études et aujourd'hui elles donnent de bons résultats », a-t-il rassuré.

Pour cet expert en nutrition, l'accent est plus mis sur les mille premiers jours de l'enfant, il s'agit de la période qui va de la conception jusqu'à l'âge de deux ans. Ces interventions à haut impact commencent d'abord par la femme enceinte. « Quand une femme

est enceinte, elle doit manger un repas supplémentaire par rapport à son régime habituel pour permettre le développement de l'enfant ; elle doit dormir sous la moustiquaire imprégnée ; aller à la consultation prénatale (CPN) pour un bon suivi de la grossesse et le pronostic de l'accouchement ; prendre le fer et l'acide folique pendant quatre mois avant l'accouchement ; boire beaucoup d'eau au moins un litre et demi à deux litres par jour. Il lui est interdit de prendre l'alcool et le tabac et doit travailler moins. », a conseillé le Dr Tusuku. Après l'accouchement, a-t-il recommandé, la femme doit mettre son bébé au sein dans l'heure qui suit pour que « l'enfant bénéficie du premier lait maternel qui est jaunâtre et qui le protège contre les infections. Ce premier lait est considéré comme le premier vaccin qu'on administre à l'enfant ».

Jusqu'à l'âge de six mois, l'enfant doit être exclusivement allaité au sein. Rien ne doit être ajouté à son régime alimentaire, même pas de l'eau. Après l'âge de six mois, a précisé l'expert du Pronanut, le lait maternel ne suffit plus. L'enfant doit alors bénéficier d'une alimentation complémentaire appelée «Alimentation de complément à quatre étoiles». « C'est un mélange d'aliments qui apportent à l'enfant le nécessaire pour sa croissance. Il y a une alimentation de base. Il faut ajouter à cette alimentation des aliments d'origine protéique, soit animale ou végétale, les lé-



Il est recommandé de donner aussi des fruits à l'enfant après l'âge de six mois de son enfant », a-t-il relevé.

Intervention de l'Unicef

Selon le Dr Annie Mitelesi, experte en nutrition à l'Unicef / RDC, son institution appuie le gouvernement à travers son programme spécialisé, le Pronanut, à édicter les normes pour appliquer les interventions à haut impact à travers les structures de santé et dans la communauté. L'agence onusienne aide aussi le gouvernement dans la formation des prestataires qui apprennent à accompagner les parents pour une bonne nutrition de leurs enfants. C'est dans ce but que l'Unicef met à leur disposition des matériels, y compris le financement pour organiser ces formations et pour élaborer les documents normatifs. Le Dr Annie a insisté sur l'importance des mille premiers jours dans la vie de l'enfant. Pour elle, cette période est une fenêtre

d'opportunité. « C'est pendant les mille premiers jours qui vont du début de la grossesse jusqu'à l'âge de deux ans qu'on doit tout faire pour aider l'enfant à ne pas tomber dans la malnutrition, car il y a la malnutrition chronique qui est irréversible. », a-t-elle prévenu. Si cette malnutrition s'installe, a-t-elle fait savoir, c'est durant cette période qu'on peut récupérer l'enfant. « C'est une période au cours de laquelle le cerveau de l'enfant se forme, se constitue. La formation du cerveau s'arrête à deux ans. C'est le coefficient intellectuel qui se forme. Si le coefficient intellectuel n'est pas bien formé jusqu'à deux ans, on aura un tonneau vide, une personne qui ne sera pas utile à la société et qui va tirer le pays vers le bas », a fait remarquer le Dr Annie Mitelesi.

Aline Nzuzi

INDUSTRIE EXTRACTIVE

Un règlement minier de tous les enjeux ou pas

Après la promulgation effective du Code minier révisé, l'attention des acteurs du secteur se focalise désormais sur les mesures d'application qui devraient, à en croire le ministère de tutelle, intervenir au cours des prochaines semaines. Mais rien ne permet d'espérer des changements à la suite de l'échec des pourparlers entre la présidence de la République et les miniers. Les plus optimistes veulent discuter de la possibilité d'apporter des amendements au nouveau document lors de la prochaine session parlementaire.

Pour l'heure, la seule avancée dans les discussions entre le gouvernement central et les opérateurs miniers est l'engagement commun à poursuivre et privilégier le dialogue constructif. Officiellement, l'élaboration d'un règlement minier intervient rapidement après la promulgation d'une loi, même celle aussi controversée que le Code minier. On se rappelle que la rencontre de crise entre le président de la République, Joseph Kabila, et les sept opérateurs miniers frondeurs n'a pas abouti à une reconsidération de la position du pays sur la réforme complète du Code de



Un site minier au Katanga

2002. À l'ordre du jour de ces échanges infructueux, il y avait le défi de dégager un consensus de la dernière chance sur certains problèmes spécifiques, comme la fiscalité, les superprofits et la fameuse clause de stabilité de dix ans.

Sur le point de la fiscalité, il est envisagé un examen par filière et au cas par cas pour

répondre, dans la mesure de la légalité, aux attentes des miniers. Cela explique « l'incroyable » espoir suscité par la perspective de l'élaboration du règlement minier. En tout cas, pour ceux qui y croient encore. En effet, dans le cadre des travaux de la commission à mettre en place incessamment pour cet important document,

l'idée est d'arriver à répondre à certaines préoccupations majeures restées en suspens. Il est prévu des entretiens avec les experts tant du gouvernement central que des sociétés minières.

À la fin des travaux en commissions gouvernementales, un rapport sera établi. Cela permettra d'intégrer les modifications dans le règlement minier pour apaiser les uns et les autres. Toutefois, l'espoir risque d'être vain car les mesures d'application ne peuvent pas contredire la loi dont elles tirent toute la substance. Selon le programme établi, dès la promulgation du nouveau Code minier, les commissions devraient terminer de travailler sur le règlement minier au cours de la première quinzaine du mois d'avril. Une chose est certaine, les grandes options chiffrées du nouveau Code ne pourront être revues fondamentalement. D'autres opérateurs invitent le législateur à intégrer ces changements lors du vote de la prochaine loi en session parlementaire.

Laurent Essolomwa

ÉDUCATION

L'Institut Saint-Joseph/Bonsomi célèbre ses 25 ans d'existence

Situé à Kinshasa dans la commune de N'djili, au quartier 7, l'établissement soufflera les vingt-cinq bougies de sa création le 17 mars, a annoncé le 12 mars, son préfet, Emmanuel Yamba-Yamba, au cours d'un entretien avec la presse.

Les vingt-cinq ans de l'Institut Saint-Joseph seront célébrés dans toutes les écoles qui portent ce nom. En tant qu'une école chrétienne, il est prévu en marge de cette grande manifestation commémorative, c'est-à-dire le 16 mars, une messe qui sera dite en la paroisse Sainte-Thérèse à N'djili. Une façon pour les responsables, les enseignants, les élèves et autres agents et cadres de cette institution d'enseignement primaire et secondaire de rendre grâce à Dieu pour ses bienfaits.

S'agissant de la journée du 17 mars, a indiqué Yamba-Yamba, il est prévu une série d'activités culturelles dont les préparatifs ont déjà commencé et se poursuivent sans relâche pour donner un cachet spécial à ce grand évènement qui marque également le jubilé d'argent de l'Institut Joseph. Il s'agit principalement, a-t-il fait savoir, des récitals de théâtre, des poèmes, des ballets et tant d'autres activités à caractère culturel.

Créé en 1993, l'Institut Saint-Joseph/Bonsomi dont la formation n'est plus à démontrer a eu à recevoir, de 1999 à 2017, 2698 candidats qui ont participé à l'examen d'État. Parmi ces candidats, l'école a sorti 2261 diplômés d'État dont certains sont devenus aujourd'hui des médecins, des avocats et des économistes.

Au regard de ces statistiques qui classent l'Institut Saint-Joseph/Bonsomi parmi les écoles de qualité de Kinshasa, le préfet Emmanuel Yamba-Yamba a exhorté les parents à ne pas hésiter d'inscrire leurs enfants dans cet établissement qui fait non seulement la fierté du district de la Tshangu mais également offre une formation de qualité aux enfants.

Aline Nzuzi

RÉPRESSION EN RDC

Un rapport alourdit les chiffres officiels

La répression des marches de catholiques contre le président Joseph Kabila des 31 décembre et 21 janvier derniers a fait quatorze morts, selon une commission d'enquête mixte gouvernement/société civile qui contredit la version de l'exécutif parlant jusqu'à présent de deux morts.



Des fidèles catholiques dans les rues de Kinshasa le 31 décembre 2017

La répression des marches interdites par les autorités a fait sept morts le 31 décembre et sept autres le 21 janvier, selon le rapport diffusé dimanche par la presse congolaise en ligne.

Le texte a été présenté, le 10 mars, par la ministre des Droits humains, Marie-Ange Mushobekwa, et un rapporteur de la société civile. Jusqu'à présent, le gouvernement ne reconnaissait aucun mort en lien avec la répression à balles réelles et gaz lacrymogènes du 31 décembre et seulement deux morts pour les manifestations du 21 janvier. L'ONU et l'épiscopat parlaient de quinze morts.

Présidée par la ministre des Droits humains, cette commission mise en place le 1er février intégrait des délégués du ministère des Droits humains, du ministère de la Justice, de la Commission nationale des Droits de l'homme, de la société civile, du Bureau conjoint des

Nations unies aux droits de l'homme et du Bureau de liaison de l'Union africaine, précise le site actualité.cd. Deux personnes sont mortes dans la répression d'une troisième marche de catholiques, le 25 février.

Le rapport recommande au président Joseph Kabila «de lever l'interdiction générale des réunions et des manifestations publiques et pacifiques à quelques mois des échéances électorales», indique actualité.cd. Les autorités interdisent toute manifestation en RDC depuis septembre 2016. À cette date, l'opposition et la société civile étaient descendues dans la rue pour demander le départ du président Kabila à la fin de son deuxième et dernier mandat constitutionnel le 20 décembre 2016. Bilan: des dizaines de morts.

Un accord politique majorité-opposition du 31 décembre 2016 conclu sous

l'égide de l'épiscopat prévoyait des élections au plus tard en décembre 2017 et des mesures de «décrispation politique». Les élections ont finalement été renvoyées au 23 décembre 2018 et les manifestations sont toujours interdites. Les organisateurs des marches de catholiques - un collectif d'intellectuels soutenu par l'épiscopat - demandent au président Kabila de déclarer publiquement qu'il ne sera pas candidat ainsi que la mise en oeuvre de ces mesures de décrispation: liberté d'expression, droit de manifester, libération des prisonniers politiques... Le président Kabila s'était contenté de faire remettre un exemplaire de la Constitution à une journaliste qui lui demandait s'il serait ou non candidat lors de sa conférence de presse du 26 janvier.

AFP

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



ASSISTANCE HUMANITAIRE

Des vivres aux orphelins de la ville côtière

Des dons ont été offerts le 10 mars aux centres Amour-de-Dieu et Cœur céleste, situés dans le sixième arrondissement, Ngoyo, par les femmes de l'Association de soutien aux orphelins du Congo (Assoc), dans le cadre des activités du 8 mars.

Des bidons d'huile de cuisine, des cartons de spaghettis, du lait, du sucre, des filets d'oignons, des savons de linge, du riz, etc., ont été offerts aux orphelinats Amour-de-Dieu et Cœur céleste. Selon les donatrices, cette activité se poursuivra jusqu'au 31 mars à travers trois autres centres de la ville, retenus par l'Assoc.

Recevant ces dons en ce mois de la femme, Françoise Bouyou et Yolande Kipini, respectivement promotrice de l'orphelinat Amour-de-Dieu et gouvernante de l'orphelinat Cœur céleste, ont eu les mots suivants : « *Que le bon Dieu accompagne les activités des membres de cette association en général, particulièrement celles des femmes d'Assoc, car les Saintes Écritures déclarent que ceux qui donnent aux orphelins prêtent à Dieu* ». Pour Fabia Michèle Ankele et Du bien Mboukou, membres de l'Assoc, il n'y a rien de normal pour une femme que



de venir au secours des enfants orphelins. Elles ont soutenu que les femmes sont au centre de la multiplication de l'espèce humaine et, conformément à cette disposition, elles doivent compatir aux souffrances de tous les enfants. « *La vie de la*

femme est intimement liée à celle des enfants. Ainsi, pour les femmes d'Assoc, les activités relatives à la fête du 8 mars et à ce mois de mars ne devraient pas se résumer exclusivement au port du pagne et aux questions festives. Ces

Les membres de l'Assoc posant avec les orphelins après la remise des dons (Photo Adiac) retrouvailles sont considérées par ces femmes comme une belle occasion en vue de manifester leur amour en tant que femmes aux enfants orphelins de Pointe-Noire. En plus des vivres, l'association Assoc représente un exemple, un canal sûr pour chaque donateur susceptible d'assister des orphelins au Congo. », ont-elles déclaré. Notons que ce sont les prières d'actions de grâce et d'exhortation qui ont marqué le début et la fin de cette rencontre.

Faustin Akono

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



FÊTE DU 8 MARS

Antoinette Sassou N'Guesso reçoit un trophée de reconnaissance

La première dame a été primée par la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, pour son engagement en faveur de l'amélioration des conditions de vie des personnes vulnérables, de la santé de la mère et de l'enfant.

S'adressant à l'épouse du chef de l'Etat, Inès Nefer Bertille Ingani a déclaré : « Au nom de toutes les femmes congolaises, je vous remets ce trophée, symbole de reconnaissance pour vos actions en faveur de l'amélioration du statut de la femme congolaise. Nous avons encore un long chemin à parcourir ensemble. Le temps appartient à Dieu, et nous ne pouvons trouver meilleur moment que ce jour consacré aux droits des femmes pour vous offrir ce présent ».

La ministre de la Promotion de la femme a estimé, en outre, que la célébration chaque année de la journée internationale des droits des femmes répond à un idéal, au-delà du caractère festif qui lui est attribué. Il s'agit, a-t-elle indiqué, de « mener des réflexions, de faire le bilan pour savoir d'où nous



Antoinette Sassou N'Guesso recevant son trophée (Crédit photo Adiac)

venons, où nous sommes, avec quelle revendication et surtout le renforcement de nos stratégies pour atteindre nos objectifs dans les courts et moyens termes ».

« Il est question pour nous les femmes de marquer un temps pour approfondir la réflexion sur les maux qui nous minent et aussi de voir comment améliorer notre contribution dans le développement socio-culturel et économique de notre pays. », a précisé Inès Nefer Bertille Ingani.

Depuis plus de trente ans, en effet, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo Assistance, s'est enga-

gée en faveur de l'épanouissement ainsi que de l'autonomisation de la femme et de l'enfant. Ses efforts dans la lutte contre le sida, le cancer, le paludisme et la drépanocytose ont été reconnus et appréciés tant au plan national qu'international. La ministre de la Promotion de la femme a également exprimé sa reconnaissance à l'endroit de tous ses collègues, membres du gouvernement, pour la prise en compte des questions liées au statut de la femme dans leur plan d'action sectoriel, et aussi à toutes les anciennes ministres de la Promotion de la femme pour avoir « balisé le chemin de l'égalité homme-femme, en vue d'atteindre la parité ».

Pour sa part, l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, a reconnu qu'elle n'avait jamais mené ce combat seule. Elle s'est souvenue, à son tour, d'autres femmes qui ont occupé de hautes responsabilités ministérielles en charge des questions féminines. C'est ainsi qu'au cours d'un banquet dédié aux femmes, la première dame du Congo a remis le même trophée à Marie Thérèse Avemeka et à Jeanne-Françoise Leckomba Louméto, deux anciennes ministres de la Promotion de la femme.

« Dans mon combat, je n'ai jamais travaillé seule, car, avant moi, d'autres femmes ont mené le même combat

dans ce pays. J'ai eu simplement le privilège, avec la grâce de Dieu, d'être l'épouse du chef de l'Etat, et, cette étiquette m'a permis, avec la Fondation que je dirige, de mener des actions humanitaires. Je leur remets ce trophée qui m'a été remis, parce qu'elles le méritent. Elles ont beaucoup fait à l'endroit des femmes dans notre pays. », a reconnu Antoinette Sassou N'Guesso.

Signalons qu'au cours de cette soirée, un film documentaire retraçant les actions humanitaires de la Fondation Congo Assistance a été projeté à la satisfaction de tous les invités.

Yvette Reine Nzaba

JOURNÉE FIFA

Les Congolais face aux Bissau-Guinéens le 26 mars en France



Sébastien Migné en conférence de presse / Crédit photo Adiac

Les vingt-quatre Diables rouges qui affronteront les Lycaons en match amical, le 26 mars à Amiens, en France, sont connus. Le sélectionneur du onze national congolais, Sébastien Migné, a tenu une conférence de presse le 12 mars, à Brazzaville, au cours de laquelle il a éclairé la lanterne du public sportif sur ses choix. L'un des plus grands absents est le portier et capitaine, Barel Mouko. Will Césaire Matimbou, qui évolue avec les U-19 de Paris FC, est le nouveau venu parmi les gardiens. « Je suis conscient de ce que Barel Mouko peut nous ap-

porter avec son expérience notamment. Mais, il vient à peine de signer avec Daring Club Motema Pembe. Il faut lui laisser le temps de prendre ses marques avec son nouveau club. », a indiqué le sélectionneur.

Les sélectionnés

Gardiens : Henri christoffer Mafoumbi; Will Césaire Matimbou; Perrauld Ndinga Tsatou.

Défenseurs : Marvin Baudry, Arnold Bouka-Moutou; Fernand Mayembo ; Baron Kibamba ; Dimitri Davy Magnokele; Etou Romaric ; Tobias Badila.

Milieux : Jordan Massengo; Prince Oniangue; Delvin Ndinga; Durel Avounou; Merveil Ndockyt; Simon Pambou Loembet; Dylan Bahamboula.

Attaquants : Thievy Bifouma; Dylan Saint Louis; Kevin Koubemba; Delarge Dzon ; Prestige Mbougou; Junior Makiesse; Silvère Ganvoula.

« Globalement sur cette liste, il y a pas mal de joueurs qui ont récupéré du temps de jeu dans leurs clubs respectifs. », a souligné Sébastien Migné.

Rominique Makaya

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES

Vers la mise en place d'un projet de prévention

Un atelier réunit depuis le 12 mars à Brazzaville, différents partenaires en vue de réfléchir sur une politique permettant d'éradiquer les violences en milieu scolaire.

Les travaux se sont ouverts sous l'égide du conseiller chargé de la vie scolaire, de la prévention des violences scolaires et des relations avec les parents d'élèves et syndicats des élèves, Frédéric Menga, en présence de l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd Haskell, et de la directrice de l'association Azur développement, Sylvie Nyombo. Organisé par Azur développement en partenariat avec le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire grâce à l'assistance financière du gouvernement américain, l'atelier regroupe près d'une centaine d'enseignants et de parties prenantes. Au menu : les différentes formes de violences faites aux femmes et aux enfants ; la vulgarisation des dispositions du cadre juridique de protection de l'enfance au Congo.

« C'est ici le lieu où les enseignants, l'association Azur développement associée au ministère de l'Enseignement primaire et secondaire vont pouvoir mettre en place une politique qui permettra tant soit peu l'éradication des violences en milieu scolaire. », a précisé le conseiller Frédéric Menga, dans son mot de circonstance.

« Selon les Nations unies, 70%

de femmes sont confrontées à des violences à travers le monde. Ces violences sont principalement physiques, sexuelles, psychologiques et économiques. En ce qui

« Selon les Nations unies, 70% de femmes sont confrontées à des violences à travers le monde. Ces violences sont principalement physiques, sexuelles, psychologiques et économiques. En ce qui concerne la fille, elle n'est pas épargnée de cette violence, notamment en milieu scolaire. »

concerne la fille, elle n'est pas épargnée de cette violence, notamment en milieu scolaire. », a déclaré, pour sa part, le diplomate américain, Todd Haskell, soulignant que les menaces explicites ou les actes de violence physique, les brimades, le harcèlement verbal ou sexuel, les attouchements non consentis, la coercition sexuelle, les agressions et le viol y sont sou-

vent signalés. Cet atelier est donc le centre de réflexion qui permettra aux participants de mener des actions visant à éradiquer les violences faites aux enfants dans le pays ; à identifier les filles et garçons victimes de violence dans les écoles (violences psychologiques, physiques, sexuelles ou économiques) ; à les orienter vers les guichets uniques d'assistance aux femmes et enfants victimes de violence pour une prise en charge par les animatrices, les médecins, les psychologues, les juristes et les partenaires impliqués dans ce travail.

« Nous invitons également nos partenaires, les maires d'arrondissement, qui nous ont toujours accompagnés, de relayer le message auprès des responsables de quartier et de zone afin que les enfants victimes de violence soient assistés. », a déclaré la directrice de l'association Azur développement, Sylvie Nyombo.

Azur développement, rappelons-le, travaille depuis quelques années sur la prévention des violences faites aux femmes et aux enfants et la prise en charge des victimes de violence. La présente action est donc complémentaire à d'autres interventions menées par les organisations de la société civile et d'autres partenaires dans le pays, etc.

Guillaume Ondzé